

www.lesalles42.fr

Les Salles

2017



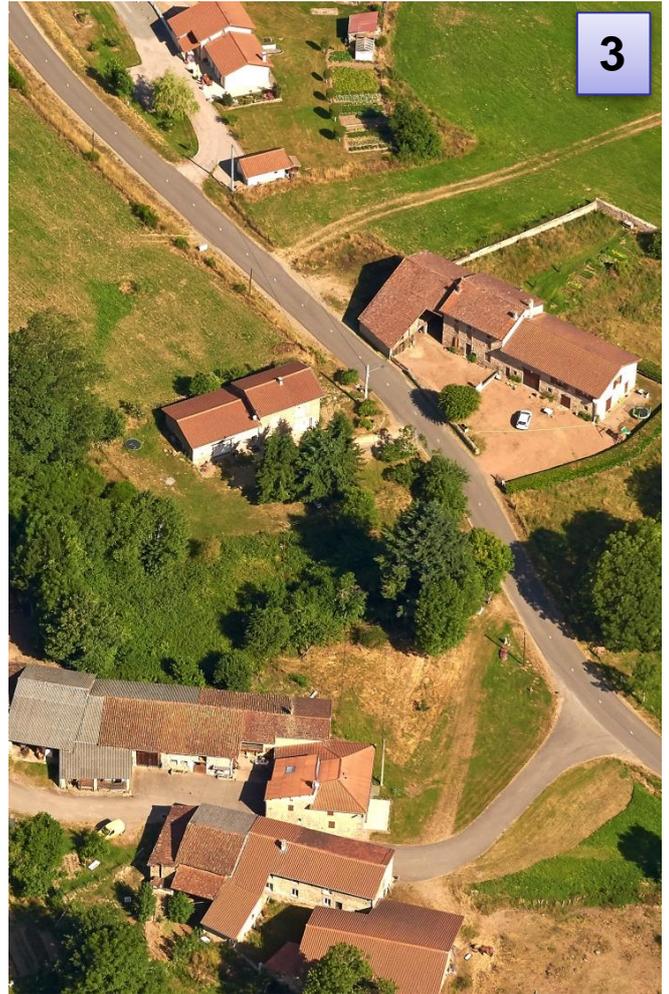
Bulletin Municipal n°27



Test de connaissance
de la commune

Les Salles 2017

Les Salles vu d'en haut. Saurez vous reconnaître les lieux ?
(Les réponses sont en page 64)



Le Mot du Maire



Comme chaque année à pareille époque le bulletin municipal fait son apparition et vous informe des activités et des réalisations de l'année écoulée.

L'année 2016 aura vu deux chantiers importants menés de front sur notre commune parmi d'autres que vous découvrirez dans ce bulletin.

- La rénovation totale de notre école y compris la cour extérieure. Ces travaux nous ont permis aussi de mettre ce bâtiment en conformité avec la loi relative à l'accessibilité des locaux publics pour les personnes à mobilité réduite.

- La construction de nouveaux vestiaires avec la réfection complète de la pelouse du stade. Ce nouvel ensemble permet aux enfants, aux adolescents, et aux adultes de se côtoyer et devient naturellement un lieu de rencontre et d'échange entre générations.

La journée « portes ouvertes » organisée en septembre pour visiter ses deux réalisations a connu un vrai succès.

Côté intercommunalité nous avons demandé en début d'année à rejoindre « Loire Forez ». Notre demande a été rejetée par la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) en mars 2016. De ce fait nous allons devoir rester une année de plus dans la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

Prochainement nous allons faire valoir de nouveau notre demande d'intégration à « Loire Forez » dès le 1er janvier 2018 par le biais d'un recours de droit commun . Nous espérons que celui-ci sera accepté.

Pour 2017 les principaux projets seront :

- La réhabilitation et la mise en conformité de notre salle des fêtes.
- L'installation de la fibre optique sur l'ensemble de la Commune.
- La réfection des châteaux d'eau sur leur partie intérieure.

La baisse des dotations de l'Etat n'est pas négligeable et impacte notre budget communal. Si ce contexte nous oblige à une certaine vigilance de nos dépenses nous ne devons pas pour autant sombrer dans l'immobilisme. Nous nous devons de continuer à investir pour garantir et assurer le bien vivre « aux Salles » pour les années à venir.

Depuis début août le Domaine de La Plagnette a vu l'arrivée d'un nouveau gérant en la personne de Monsieur Wilfrid Lafay qui a également en charge la gestion de nos deux gîtes « La Carpe » et « La Truite ». Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Commune.

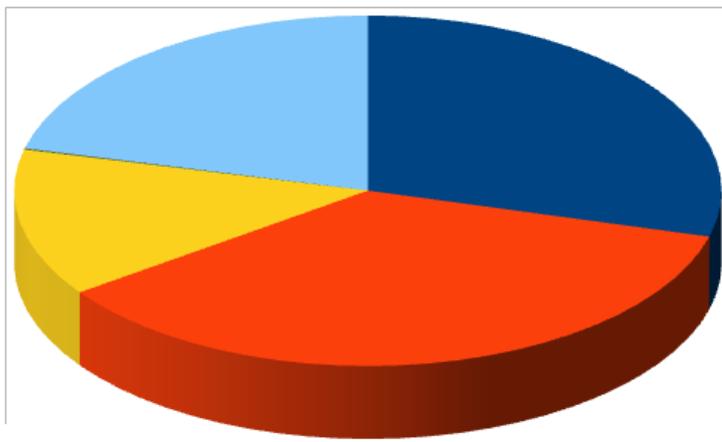
Un merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour dynamiser notre village (associations, enseignants, entreprises, commerçants, agriculteurs, etc...) et particulièrement aux adjoints, conseillers municipaux et employés communaux pour leur dévouement au service de nos concitoyens.

Je profite de cette occasion pour souhaiter une bonne intégration à Jean-Yves Gonin, nouvel employé communal et une bonne retraite à Bernard Ossedat.

Au nom du conseil municipal, du CCAS , du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017, de bonne santé, de paix, de solidarité et de fraternité.

Jean Hervé Peurière

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

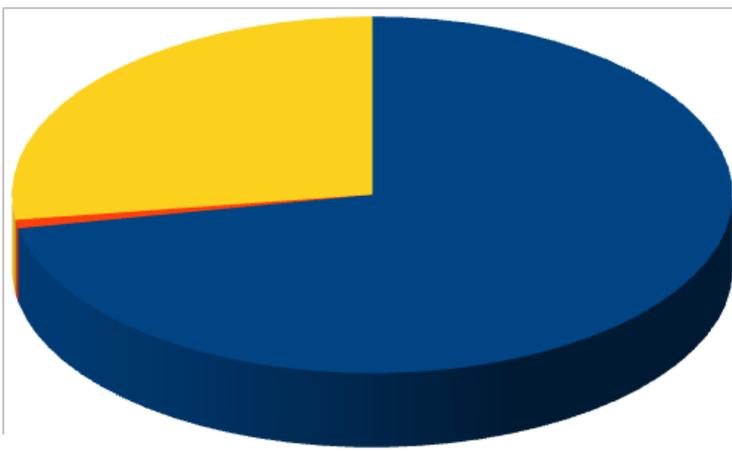


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Divers

	Montant
Charges à caractère général	190 080
Charges de personnel	233 439
Charges de gestion courante	88 522
Charges financières	516
Charges exceptionnelles	245
Divers	137 366

Total= 650 168 €

2- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



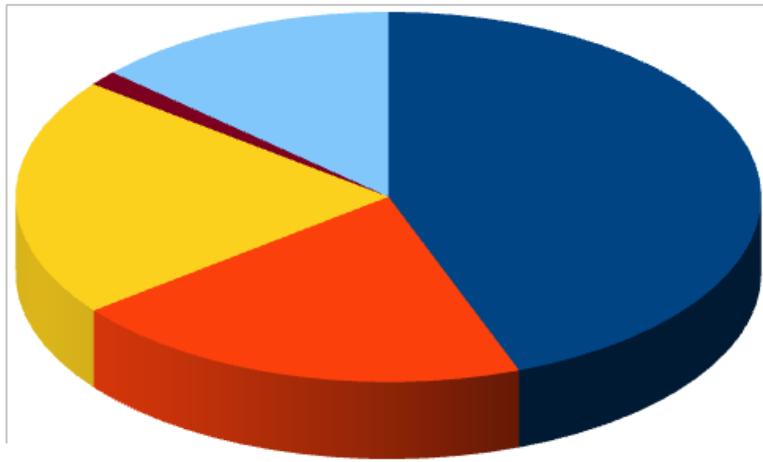
- Dépenses d'équipement
- Remboursement de la dette
- Autres dépenses d'investissement

	Montant
Dépenses d'équipement	262 240
Remboursement de la dette	2 845
Autres dépenses d'investissement	99 317

Total= 364 402 €



3- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

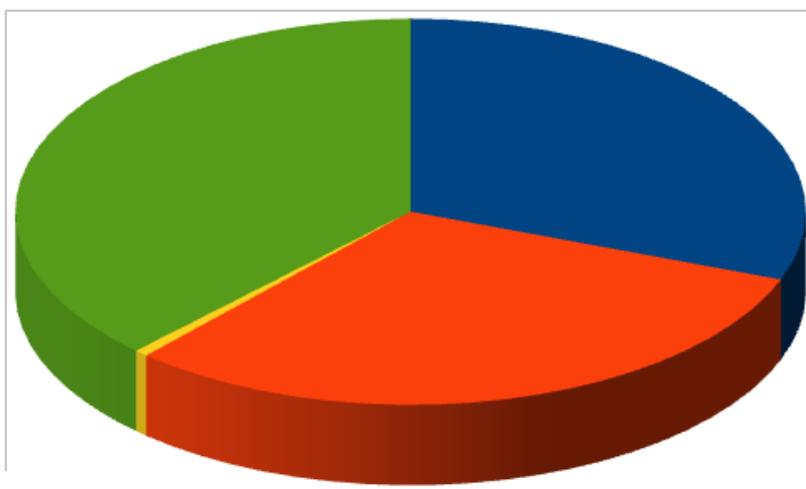


- Fiscalité locale
- Subventions et participations
- Produits courants
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Divers

	Montant
Fiscalité locale	337 189
Subventions et participations	153 506
Produits courants	159 438
Produits financiers	
Produits exceptionnels	9 951
Divers	100 938

Total= 761 022 €

4- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Dotations et fonds globalisés
- Subventions reçues
- Cautions reçues
- Autres recettes d'investissement

	Montant
Dotations et fonds globalisés	120 775
Subventions reçues	121 558
Cautions reçues	2 214
Autres recettes d'investissement	148 577

Total= 393 124 €

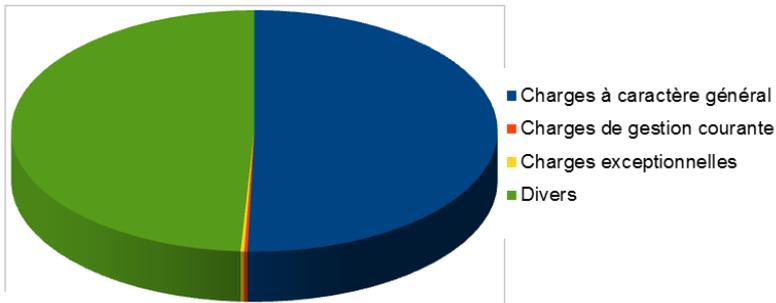


Le Budget EAU 2015

par Jean Hervé Peurière



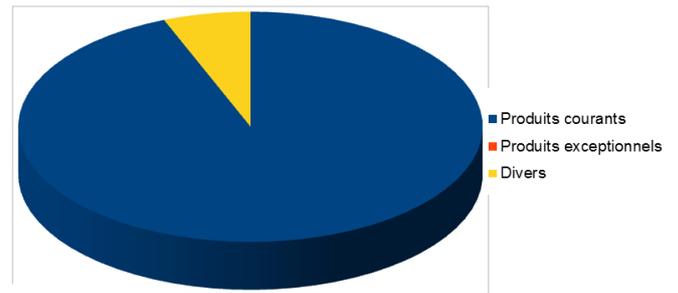
Dépenses fonctionnement



	Montant
Charges à caractère général	53 033
Charges de gestion courante	237
Charges exceptionnelles	254
Divers	51 608

Total= 105 132 €

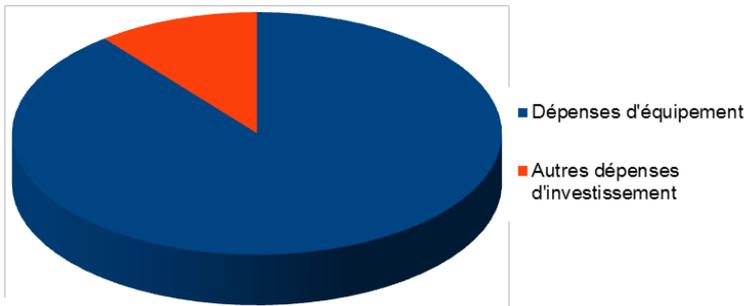
Recettes de fonctionnement



	Montant
Produits courants	75 299
Produits exceptionnels	3
Divers	4 875

Total= 80 177 €

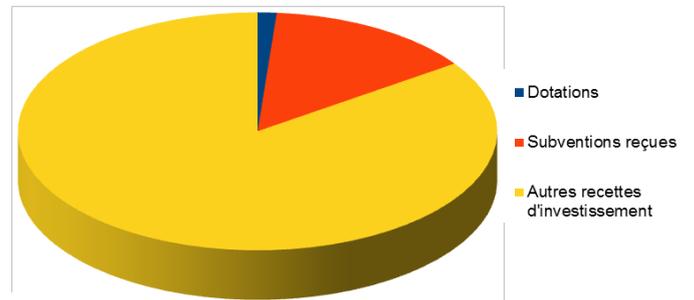
Dépenses d'investissement



	Montant
Dépenses d'équipement	69 119
Autres dépenses d'investissement	8 307

Total= 77 426 €

Recettes d'investissement

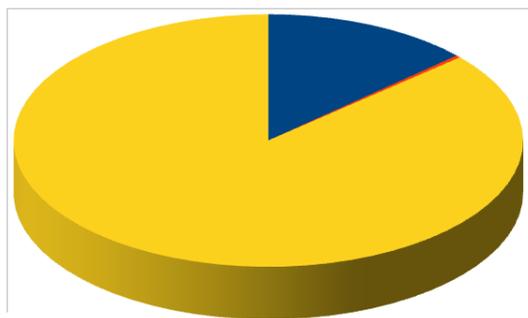


	Montant
Dotations	633
Subventions reçues	6 975
Autres recettes d'investissement	41 899

Total= 49 507 €



Dépenses de fonctionnement

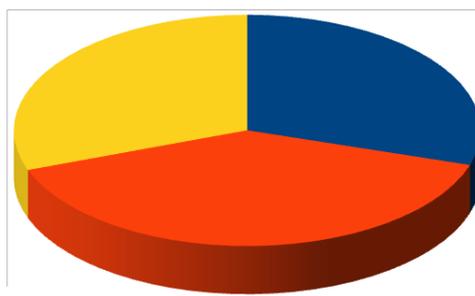


- Charges à caractère général
- Charges exceptionnelles
- Divers *

	Montant
Charges à caractère général	7095
Charges exceptionnelles	160
Divers *	46264

Total= 53 519 €

Recettes de fonctionnement

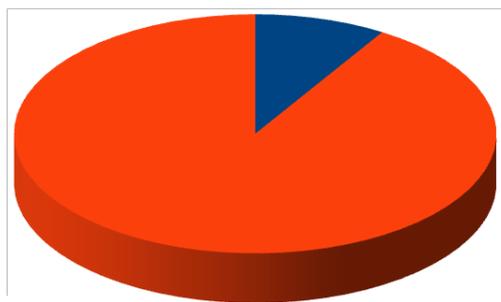


- Subventions d'exploitation
- Produits courants
- Divers *

	Montant
Subventions d'exploitation	18 201
Produits courants	24 128
Divers *	18 648

Total= 60 977 €

Dépenses d'investissement

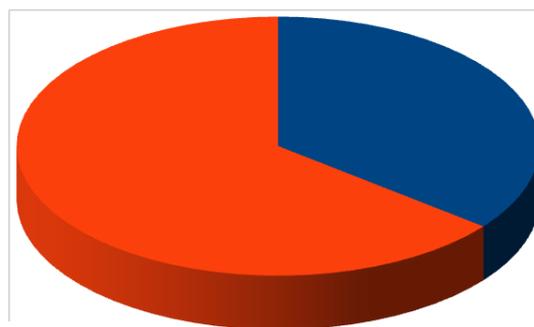


- Dépenses d'équipement
- Autres dépenses d'investissement *

	Montant
Dépenses d'équipement	1 806
Autres dépenses d'investissement *	18 648
* Amortissements	

Total= 20 454 €

Recettes d'investissement



- Dotations
- Autres recettes d'investissement *

	Montant
Dotations	23 572
Autres recettes d'investissement *	42 558
* Amortissements	

Total= 66 130 €

Tarifs Municipaux 2016

Services périscolaires:

Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant. Horaires : 7h-8h45 ; 16h30-18h

Cantine : 5.80 € le repas (3.24 € à la charge des parents, 2.56 € à la charge des communes de Les Salles, Chausseterre, Champoly).

Location Salle des Fêtes:

Mariage ou repas privé :

→ si habitants de Les Salles : 120 €

→ si extérieurs à la Commune : 250 €

Location salle des associations (50 personnes maxi) :

Habitants de Les Salles : 50 €

Extérieurs à la Commune : 100 €

Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :

4 € le lot d'une table et quatre chaises

Location barnum :

30 € + caution de 150 €

Eau :

Raccordement au réseau: 350 €

Assainissement :

Raccordement au réseau : 600 €

Ordures ménagères :

1 personne : 68.01 €

2 personnes : 136.02 €

3 personnes : 204.03 €

4 personnes et + : 272.04 €

Cimetière:

Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (concession trentenaire)

Jardin du souvenir : 100 € pour une dispersion sans plaque

120 € pour une dispersion avec plaque

Concessions cimetière : 100 € le m2 (concession perpétuelle)



Les points de collecte de déchets

La déchetterie accueille vos déchets ménagers spéciaux (DMS), produits toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans vos ordures ménagères (piles, peintures, aérosols...)

Donnez-les au gardien qui effectuera lui-même le tri puis le stockage dans le local spécifique.

Les déchets végétaux produits par votre jardin ne doivent pas se retrouver dans votre bac à ordures. Pensez au compostage individuel.

Vous pouvez aussi vous en débarrasser aisément à la déchetterie. Pensez à ôter les emballages plastiques, cartons ou bois qui les contiennent pour ne pas gêner le compostage.

La déchetterie accueille vos déchets encombrants qui ne peuvent être collectés avec vos ordures ménagères. A chaque matériau son recyclage...

Une fois le tri effectué, chaque catégorie de déchet est envoyée vers un récupérateur spécialisé ou vers un centre de traitement adapté.

N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie, ou un justificatif de votre domicile. A défaut, l'accès de la déchetterie pourra vous être refusé.



Déchetterie intercommunale

Informations :

Déchetterie (aux heures d'ouverture)
04 77 62 86 41

C.C Pays d'Uré
04 77 65 12 24



Horaires d'ouverture :

Horaires d'été (1^{er} avril au 30 septembre)
Le mercredi de 14h30 à 18h30
Le jeudi de 9h à 12h
Le vendredi de 14h30 à 18h30
Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30

Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
Le mercredi de 13h30 à 17h30
Le jeudi de 9h à 12h
Le vendredi de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Déchetterie fermée les jours fériés

Nouveau Point de collecte Les Salles Rue du Pré Ponchon



L'Etat Civil



NAISSANCES :

Le 23 janvier 2016 : Soan ROUX BALICHARD

Le 27 mars 2016 : Kylian PLANCHE

Le 1^{er} juin 2016 : Lucy DAIGUEBONNE



DECES : (*personnes domiciliées sur la Commune*)

Le 4 mars 2016 : Patrick PONCON (Foyer APAJH)

Le 21 avril 2016 : Marcelle COHAS

Le 4 octobre 2016 : Marcel MICHALET

PARRAINAGES CIVILS :

Le 11 juin 2016 : Jules, Hugo FAYE

Le 20 août 2016 : Lilie, Emma-Rose PASTOUREL



Adieu à nos doyens

Nos deux Marcel(le)s ont pris leur envol cette année ...

par Lydie Faye

En effet Marcelle COHAS (98 ans) et Marcel MICHALET (97 ans) étaient les deux doyens de notre commune. Comme un dernier au revoir, nous avons voulu retracer le parcours de ces deux personnalités qui ont marqués la vie de notre village.

Marcelle COHAS

(23/02/1918-21/04/2016)



La petite Marcelle Butin est née le 23 février 1918 sur la commune de Saint-Romain-d'Urfé. Elle a grandi à la ferme avec ses parents, entourée de ses 5 frères et 5 soeurs. A l'école elle aimait beaucoup écrire, d'une très belle écriture, sans fautes d'orthographe avec des phrases bien tournées, ce qu'elle a su garder tout au long de sa vie.

Ses parents étaient maintenant installés aux Arioux, quand à 14 ans, elle partit travailler à l'usine à Chabreloche pour clouer des boîtes en bois.

Marcelle a rencontré Claude COHAS, son futur mari, autour de la fontaine, lors d'une fête patronale à Les Salles, et tout naturellement elle s'est installée en 1942 au bourg dans la ferme de son époux, qui vivait avec son père, en remettant néanmoins un peu d'ordre dans cette maison tenue par deux hommes !

Leur vie de jeunes parents fut d'abord très dure avec la perte de trois bébés : Maxime, Marie-Thérèse et Nicole. Mais bientôt le bonheur revenait dans ce foyer avec l'arrivée de leur quatre filles : Monique, Solange, Josette et Marie-Claude. Marcelle était très enthousiaste et toujours plein d'entrain, ce qu'il lui a fallu pour gérer sa maison, s'occuper de ses filles et gérer la traite des vaches.

Quand elle arrivait à trouver du temps, et plus encore à la retraite, elle s'abandonnait à sa grande passion : le crochet. Pas moins de 50 couvertures ont été fabriquées de ses mains, ainsi que de nombreux napperons et beaucoup de rideaux qu'elle offrait volontiers.

Elle aimait aussi recevoir du monde et faire un brin de causette, toujours avec son célèbre pâté aux pommes.

Adieu à nos doyens

Mais la grande fierté de sa vie est sans aucun doute ses 10 petits-enfants et ses 17 arrière-petits-enfants. Elle perdit son Claude en 2004, laissant là des années de complicité, mais elle trouvait encore la proximité avec ses filles qui la consolait.

Et puis, après plusieurs hospitalisations, elle regagna la maison de retraite de Saint-Just-en-Chevalet en avril 2014, où elle y était très active et participait aux nombreuses animations.

Fidèle à ce qu'elle a été, elle aimait toujours ces après-midis à partager la brioche avec sa famille et ses amis et parlait beaucoup des siens à tous ceux qui lui rendaient visite.

Elle nous a quitté paisiblement et discrètement, comme elle le voulait, le 21 avril 2016.

Marcel MICHALET

(06/11/1922-04/10/2016)



Marcel est né à Saint Martin la Sauveté le 6 novembre 1922. Il avait 2 frères et 2 sœurs.

Pendant la guerre, il fût réquisitionné pour le STO en Allemagne, en tant qu'ouvrier agricole dans une ferme. Quand on parlait de cette période difficile avec lui, il nous expliquait qu'avant de donner les patates à manger aux cochons, il se servait d'abord, ce qui lui permettait de manger un peu ...

Après l'armistice, après avoir bu quelques piquettes, la joie d'être enfin libre, le fit monter à la cime de la croix de mission de Saint Martin la Sauveté. En y repensant, il se demandait toujours comment il avait pu l'escalader !

L'année suivante, il épousa Marie Jeanne Pelade le 13 décembre 1946 et eurent 5 garçons : Roger, Bernard, Jean Paul, Daniel et Patrick.

La ferme de Saint Martin devenant trop petite pour sa grande famille, il les emmena s'installer aux Serrots en décembre 1962, pour vivre pleinement sa vie d'agriculteur.

Il participait à la vie communale et a été conseiller municipal durant plusieurs mandats de 1965 à 1989, soit pendant 24 ans !

Aussi, il eut le bonheur d'être grand-père 13 fois et la grande joie de connaître ses 17 arrière-petits-enfants.

Marcel a travaillé dur, jamais de vacance, il voyageait à travers les cartes postales qu'il recevait. Il appréciait recevoir de la visite et ne perdait pas une occasion de parler de politique.

Il vivait seul dans sa maison, depuis le 11 janvier 1999, date du décès de Marie Jeanne, mais toujours très entouré de ses fils et du reste de sa famille, qui venaient lui rendre très souvent visite, en lui ramenant des nouvelles du pays.

Il aimait les repas en famille et ne manquait jamais l'occasion de faire la fête, pour les mariages, les baptêmes et les anniversaires ou le départ en retraite de ses enfants. Il était toujours partant pour voir du monde. C'était un papa, un grand père et un arrière grand père très présent qui aimait se soucier des siens.

Ces dernières années, il passait la plupart de ses journées à lire le journal, puis il n'était pas rare qu'il s'assoupisse dans son fauteuil sous la bonne garde de ses chiens qu'il bichonnait tant. Il lui arrivait même encore de tailler ses rosiers alors que ses jambes, qui avaient tellement travaillées, ne voulaient plus le porter. Alors il disait « ah ces genoux ... ils ne veulent plus fonctionner ! ».

Marcel a malgré tout eut la chance de rester chez lui jusqu'à son dernier souffle, grâce aux différents soins à domicile dont il bénéficiait.

Nous retiendrons de cet homme la bravoure, l'honnêteté et la gentillesse ... qui le caractérisaient, sans oublier son sourire qui accueillait les visiteurs.

Marcel est parti de sa maison le 4 octobre 2016.

Quelle intercommunalité pour demain

par J.H. Peurière & Michel Chaux

La loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée le 7 août 2015 impose un minimum de **15 000 habitants** pour les Communautés de Communes avec une dérogation à **5000 hab. pour les zones de montagne**.

Comme nous nous trouvons dans cette situation, sur notre territoire une Communauté de communes de 5000 hab. est en théorie conforme à la loi, mais l'Etat pousse fortement pour que d'aussi petits ensembles ne voient pas le jour.

Après maintes discussions, le Préfet de la Loire a proposé le 03 octobre 2015 son schéma pour notre département avec **7 Communautés de communes contre 17 auparavant**.

Au niveau de la commune des Salles, nous avons déposé un amendement afin d'être rattachés à la Comcom de Loire Forez (Montbrison, St Just St Rambert, Boen, Noirétable) vers laquelle nous sommes plus naturellement tournés. Or la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) ainsi que le **Préfet n'ont pas validés notre demande** suite à certaines "tractations politiques". Nous étions donc incorporés à Roannais Agglomération sur le schéma du Préfet.

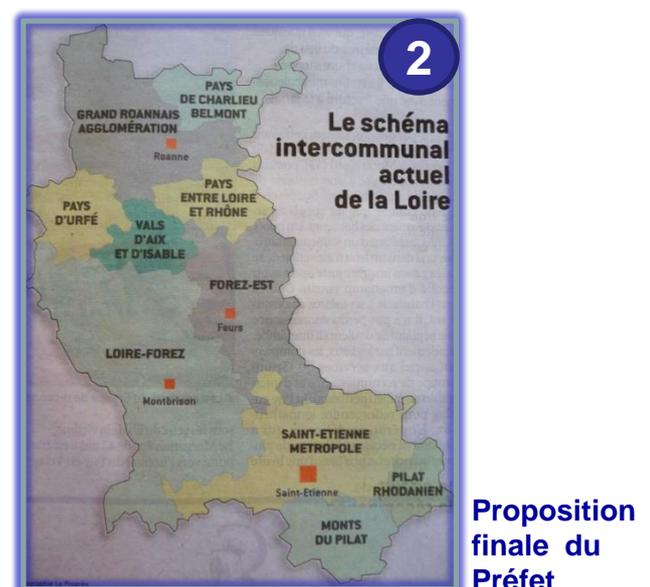
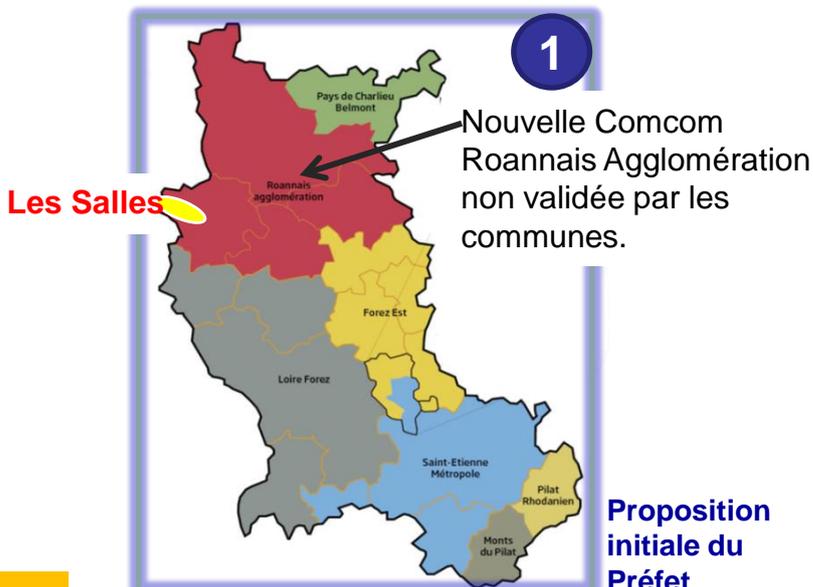
Avant d'être déclarées définitives, ces nouvelles Comcoms devaient recevoir l'approbation de la majorité des communes les composant. Or sur l'ensemble de ces 7 nouvelles Comcoms, toutes ont été validées **à l'exception de Roannais Agglomération**. Sur les 81 communes concernées pour un Roannais agglomération agrandi, ce périmètre n'a obtenu que 35 avis favorables et 46 avis défavorables.

Le Préfet a donc décidé de proposer **une nouvelle carte en laissant en l'état les 4 Comcoms** (Roannais Agglo, Val Aix & Isable, Pays entre Loire & Rhone et Pays d'Urfé) qui devaient composer la nouvelle Comcom géante "Roannais Agglomération". A partir de là, les pouvoirs exceptionnels qui avaient été conférés au Préfet pour application de la nouvelle organisation, s'arrêtent et nous revenons sous le régime dit "de droit commun". Cela signifie que désormais, ce sont les Comcoms qui doivent piloter leur destin.

Les changements n'étant autorisés qu'à partir du 1 janvier 2018, nous sommes donc jusqu'à cette date encore rattachés à CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Urfé). Ensuite les communes limitrophes avec d'autres Comcoms (c'est notre cas avec Loire Forez) pourront **demandeur au titre du "droit commun" leur rattachement avec les Comcoms voisines**.

Deux conditions sont alors nécessaires:

- 1) Avoir un avis favorable de la majorité des communes de la Comcom que l'on veut quitter.
- 2) Avoir un avis favorable de la majorité des communes de la Comcom que l'on veut rejoindre.



Travaux dans les bâtiments communaux

La construction des nouveaux vestiaires pour le terrain de sport *par Thierry Meunier*

Les travaux ont débuté en janvier pour une réception de chantier fin septembre. Pendant ces 6 mois sans match nous avons effectué sur le terrain un carottage avec semis. Une analyse de sol nous a permis d'élaborer un programme de fertilisation avec des engrais adaptés sur trois passages dans l'année.

Pour le vestiaire, l'architecture a été réalisée par Sylvie BESCOND-MILONE de Thiers et l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Mr KONIK de St GALMIER Le chantier comportait 8 lots:

- **Lot N 1:** TERRASSEMENTS, **ETS PAGE** 42300 VILLEREST
- **Lot N 2:** GROS ŒUVRE, **ETS ARCHIMBAUD** 42130 BOEN
- **Lot N 3:** CHARPENTE & COUVERTURE, **ETS EXTRAT** 42430 SAINT JUST EN CHEVALET
- **Lot N 4:** PLATERIE & PEINTURE, **ETS EGP** 42440 NOIRETABLE
- **Lot N 5:** ELECTRICITE-CHAUFFAGE, **ETS BREAT** 42580 L'ETRAT
- **Lot N 6:** PLOMBERIE SANITAIRE VMC , **ETS LARUE** 42630 ST VICTOR SUR RHINS
- **Lot N 7:** MENUISERIE & AMENAGEMENTS, **ETS GOUTORBE** 42440 LES SALLES
- **Lot N 8:** CARRELAGE- FAIENCE, **ETS ARCHIMBAUD** 42430 BOEN

Le montant total des travaux hors honoraires s'élève à 240.000 €. Sur ce montant, nous avons obtenu 3 subventions:

- Conseil Départemental:110.000€
- Réserve parlementaire (Mr Frecon sénateur):10.000€
- Fédération Française de Football (montant pas connu à ce jour)

Le financement est assuré à hauteur de 75% par la commune des Salles et de 25% par la commune de Chausseterre (avec un plafonnement à 25.000 €).

La commune des Salles prend aussi en charge le coût du raccordement électrique effectué par le SIEL (création d'une nouvelle ligne et déplacement du compteur)pour un montant de 23.650€



Travaux dans les bâtiments communaux

par Thierry Meunier

Le Cabinet d'infirmières

Afin de permettre l'installation des infirmières (Mmes Goutorbe et Leblanc), nous avons réaménagé le local (ancienne bibliothèque) située sur le côté gauche de la mairie.

Le coût total de ces travaux s'élève à **12.284 €**. Les artisans suivants sont intervenus:

Plâtrerie & Peintures: EGP Noirétable
Electricité & Chauffage: Lud Elec Champoly
Menuiseries & Serrurerie: Goutorbe Les Salles
Plomberie & Sanitaire: Gential Noirétable



Le Domaine de la Plagnette

L'ensemble des volets et menuiseries des gîtes et de l'hôtel ont été repeint entièrement dans un ton bois pour s'harmoniser avec le restaurant.

Coût total : **7.764€**.

Réalisation : Ets Goutorbe Éric

Nous remercions les nouveaux propriétaires M. et Mme Lafay qui participent à l'embellissement du site en prenant à leur charge la clôture de la cuve de gaz ainsi que la création d'un massif dans la cour.

Avant

Après



Une salle "Hors Sac" a été aménagée dans le petit bâtiment situé à droite en entrant dans la cour. La toiture avait été refaite l'année dernière. Les employés municipaux ont installé des tables et fermé les ouvertures avec des panneaux translucides. Nous remercions M. Cabirou, Directeur de L'Arche pour le don des tables intérieures.

N'hésitez pas à utiliser ce nouveau local communal. Il est à la disposition de tous.



La Rénovation de l'École

par Véronique Dallery

Dans le bulletin de l'année dernière, nous vous informions des travaux de rajeunissement du bâtiment scolaire. La journée "Portes Ouvertes" réalisée le 24 septembre a permis à de nombreux visiteurs de se rendre compte "in situ" des changements opérés dans le bâtiment.

De mars à juin les élèves, la maîtresse et ses assistantes ont fait l'école dans la salle de la Maison des Associations. Celle-ci s'est avérée bien adaptée pour gérer cette situation provisoire.

En août, le personnel communal, les Atsem et l'institutrice ont pris leurs blouses avant la rentrée des classes pour ré-aménager les salles .

La rentrée de septembre 2016 a donc pu se dérouler normalement dans des locaux tous neufs et une cour verdoyante.

Petit bilan des travaux:

Maître d'oeuvre: Cabinet d'architecture : FOURNEL JEUDI - ROANNE

Assistant maître d'ouvrage: KONIK Bernard - ST GALMIER

Entreprises :

- 1 Gros oeuvre : Ent. JACQUET - NOIRETABLE
- 2 Peinture extérieures facade : Ent. VIETTI - ST JUST EN CHEVALET
- 3 Charpente couverture bac acier : SARL GOUTORBE Cyril - LES SALLES
- 4 Serrurerie : A2 METAL - NEULISE
- 5 Menuiserie intérieure et extérieure : SARL GOUTORBE Cyril - LES SALLES
- 6 Plâtrerie peinture : SAS EGP - NOIRETABLE
- 7 Sols souples : SARL GIROUDON - CHAMPDIEU
- 8 Electricité : SAS PEILLARD - MONTBRISON
- 9 Plomberie sanitaire : SARL LOUVET FRERE - GREZOLLE
- 10 Aménagement extérieur : Ent. BORDELET - RENAISON

Montant des travaux total HT : 146. 639 €

Subventions prévues : Conseil départemental : 33. 592 €

Réserve parlementaire du Sénateur Fournier: 8. 000 €



Il ne nous reste plus qu'à souhaiter longue vie à cette école toute neuve.



Eau

par Jean Paul Savattez

Comme prévu nous avons procédé à la vidange et au nettoyage de nos 5 châteaux d'eau plus 2 chambres de captage. 3 compteurs ont été remplacés et quelques travaux de fontainerie réalisés (bypass, vanne réducteur...). Entretien effectué par la Sté SAUR de Montbrison en juin 2016. Coût : 11 816 € TTC.



Suite à ces vidanges il a été dressé le bilan suivant :

Réservoir Tartaru 80 m³ : Mur intérieur qui se dégrade, prévoir un enduit de protection + le remplacement de l'échelle intérieure.

Réservoir Brissay 100 m³ : Poteau intérieur en mauvais état et mur (voile fragile). Prévoir un enduit de protection sur l'ouvrage ainsi que le renouvellement de l'échelle.

Réservoir La Loge 200 m³ : Les murs devront également être repris par un enduit de protection. Remplacer l'échelle en béton. De plus une canalisation est en mauvais état, elle devra être changée ainsi qu'un robinet flotteur et une vanne.

Réservoir de Gouttenoire 500 m³ : Là aussi un enduit est à réaliser. Lors de la vidange des travaux ont été effectués dans la chambre des vannes (compteur, bypass, vannes remplacées)

Réservoir des Grands Champs 100 m³ : Idem pour les murs ; doit être renouvelé en plus, l'échelle, le robinet flotteur et la crépine.

Comme vous pouvez le constater d'importants travaux devront être programmés durant l'année 2017, afin de maintenir notre réseau en bon état et permettre une bonne qualité de notre eau.



Assainissement

par Jean Paul Savattez

Station de Royon : Le changement de la chasse à auget et compteur de bachées ont été réalisés fin janvier par l'entreprise SADE pour le montant prévu de 10 300 € HT.

Station La Plagnette : On devra effectuer le même type de travaux que Royon mais d'une capacité moindre pour la chasse. Le devis de l'entreprise s'élève à 6 250 € HT.

L'entretien régulier par nos employés communaux permet le bon fonctionnement de l'ensemble de notre réseau d'assainissement.



Suite à la réunion publique du 4 juin 2016 organisée avec la présence du SPANC (*Service Public Assainissement Non Collectif*).



L'agence de l'eau Loire Bretagne a déployé un système d'aide financière pour la réhabilitation des assainissements non collectifs. Ce financement représente 60% d'un montant maximal de travaux éligibles de 8 500 €.

Assainissement

ATTENTION

Ce dispositif est effectif jusqu'en 2018. Plus d'info sur le site internet : www.lignonduforez.fr

A cette aide la Commune participe à hauteur de 15% en plus, ce qui permet à nos habitants d'être subventionnés à 75 % pour la mise en conformité de leur assainissement autonome.

Concernant l'avancement des dossiers de réhabilitation d'assainissement non collectif, le bilan est le suivant :

11 personnes inscrites lors de la réunion avec contact suivi par le SPANC

7 dossiers ont été finalisés et envoyés pour instruction à l'Agence de l'eau Loire Bretagne

9 dossiers sont en cours d'élaboration.

Le nombre global de dossiers pourrait continuer à augmenter, avec certainement un effet levier dès la finalisation des premiers travaux des particuliers.

La voirie

par Jean Paul Savattez

Sur les 2 projets déposés à la CCPU (Le Treyve-Coavoux et La Goutte), seul celui de La Goutte a été retenu et réalisé pour un montant de 36 849 € HT (à déduire la subvention du Conseil Départemental et la participation de la CCPU).

La municipalité remercie **Mr Peurière Henri** d'avoir cédé gracieusement une bande de terrain afin d'élargir la route et d'obtenir une meilleure visibilité.

Concernant celui du Treyve à Coavoux, notre demande a été rejetée car le chemin est classé rural et non communal. Nous étudions une autre possibilité pour l'entretien de la partie non goudronnée.

Projets 2017

VC 14 **Brissay** 16 906 € HT

VC 2 **Les Gouttes** 5 324 € HT

VC 15 **Tartaru** 2 513 € HT

VC 1 **La Rorie – Pierre Plate** 38 117 € HT

VC 7 **Les Ronzières** 4 362 € HT

Montant total 67 222 €



La route de La Goutte rénovée



Si des particuliers souhaitent faire goudronner leur accès ou cour à titre privé, le signaler en Mairie au cours du 1^{er} trimestre 2017 afin que nous puissions informer l'entreprise qui réalisera les travaux de voirie communale pour établir un éventuel devis.

Achat de matériel

par Jean Paul Savattez

Sur 2016, la commune a acquis divers petits matériels:

tronçonneuse, débroussailleuse, taille haie, nettoyeur haute pression, épandeur d'engrais.



Le personnel communal

par Jean Paul Savattez

Du changement au sein de l'équipe communale. Après 7 ans passés à la Commune **Bernard** a pris sa retraite au 1^{er} juillet 2016. La municipalité le remercie pour son engagement, son sérieux et sa disponibilité envers nos concitoyens. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite pour se consacrer à ses passions !!!

Pour son remplacement **Jean-Yves GONIN** a été retenu parmi une dizaine de personne. Jean-Yves est âgé de 44 ans habite notre Commune lieu dit Chaumette, il est marié et papa de 2 filles. Après une période d'essai de 6 mois il est embauché depuis le 1^{er} octobre 2016 comme agent technique territorial. L'adaptation faite, nous lui souhaitons de trouver auprès de nos administrés et de ses collègues le plein épanouissement dans son travail !



Nathalie, Agnès, Colette, René, Richard et Anthony de part leur dévouement ont contribué au bon déroulement des divers transferts (école, cantine) lors des travaux de réfection de l'école. Sans oublier **Isabelle** toujours dévouée au service des habitants. Ils en sont chaleureusement remerciés.



Bonne continuation à tous !

Les Commémorations



Commemoration du 19 mars
Fin des hostilités en Algérie



Commemoration du 8 mai.
Fin de la guerre 39-45.



Commemoration du 11 novembre. Fin de la guerre 14-18.



Nous avons suivi les conseils de nombreuses personnes qui avaient apprécié la réussite du fleurissement de 2015 et nous nous sommes inscrits au concours des villages fleuris.

Le comité technique de fleurissement est venu aux Salles le 6 Septembre 2016, les conseillers délégués et les employés municipaux Richard et René ont fait le tour du village avec eux. Le jury a été impressionné par l'harmonie que dégagait la composition des bacs fleuris et la propreté des espaces.

Ils nous ont donné quelques conseils pour améliorer encore les résultats, conseils que nous avons notés et appréciés. Nous pensons que la visite du jury a été réalisée un peu tardivement dans la saison.

A ce jour nous n'avons pas le résultat du concours, mais nous espérons être bien classés.

Une fois de plus les employés municipaux ont fait un travail remarquable et nous les remercions pour cette belle réussite .



La fibre optique chez-moi

Le projet THD42 prévoit le raccordement en fibre optique de chaque habitation et local professionnel de la Loire d'ici à 2020 . Cette connexion est prise en charge par les pouvoirs publics. Sur la commune de Les Salles, les opérations de raccordement vont se dérouler sur l'année 2017.



Pourquoi raccorder mon logement ?

Le raccordement apporte un service complémentaire à votre habitation ce qui est un atout en cas de revente.

Vous n'êtes pas obligé de faire raccorder gratuitement votre bâtiment au réseau THD42, mais dans ce cas, vous perdez le bénéfice des conditions actuelles de raccordement.

Qu'est ce que le raccordement ?

Le raccordement est pris en charge par les collectivités. Il prépare votre habitation à l'arrivée de la fibre. Un câble de fibre optique doit être passé soit en aérien, soit en souterrain pour alimenter une Prise Terminale Optique (PTO).

Si votre logement est raccordé à la ligne téléphonique (cuivre) en aérien (depuis un poteau) vous serez raccordé à la fibre de la même manière. Si votre téléphone est raccordé en souterrain via un fourreau (tuyau enterré), la fibre sera également passée dans ce support s'il n'est pas obstrué.

La PTO est installée idéalement à côté de votre téléviseur et à proximité d'une prise électrique. Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devez prévoir ou faire installer par votre électricien une gaine à vos frais. Parlez-en préalablement au technicien de THD42 avant d'effectuer des travaux chez vous. Celui-ci pourra valider votre projet et voir s'il est compatible avec les conditions de raccordement. Si vous avez prévu le passage de la fibre dans votre habitation, le raccordement sera gratuit quelle que soit la longueur de fibre optique à prévoir.



La Prise Terminale Optique (PTO) qui sera installée à votre domicile

J'ai un bon débit actuellement. Est-ce vraiment utile d'installer la fibre ?

Les usages d'Internet évoluent rapidement et les débits nécessaires sont de plus en plus importants. Même un bon niveau ADSL actuel sera, dans un futur proche, insuffisant pour des usages standards. En outre, de nouveaux usages font leur apparition comme la TV Très Haute Définition, la connexion de plusieurs appareils en même temps, la télémédecine, le télétravail... Seule la fibre optique et ses capacités illimitées saura s'adapter et répondre à nos besoins de demain. Comme pour l'électricité il y a 100 ans, la création d'un réseau de fibre optique va offrir de nouvelles possibilités de développement d'usages et d'activités sur le territoire.

Des travaux THD42 ont lieu a proximité de mon domicile. Vais-je bientôt pouvoir m'abonner à la fibre ?

Dans un premier temps, la structure du réseau de desserte en fibre optique doit être créée. Il s'agit d'installer des centraux « fibre optique » et de déployer des kilomètres de fibre. Puis ce sera le tour des raccordements individuels. En temps voulu, vous serez informés de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous afin de faire réaliser votre raccordement. Enfin, lorsque le réseau sera testé et considéré comme opérationnel, il pourra être mis à disposition des fournisseurs d'accès Internet.

Colis de Noël

Le 19 décembre 2015, les membres du CCAS de Les Salles répartis en 5 tournées, ont offert 56 colis pour 22 hommes et 34 femmes dont 11 en établissement de santé. Nous remercions, une nouvelle fois, tous les bénéficiaires qui savent nous accueillir chaque année avec beaucoup de sympathie.

Ce moment d'échanges est à chaque fois très attendu par tous autant par les personnes bénéficiaires que par les membres du CCAS, qui se réjouissent de faire cette petite visite.

Nous rappelons que pour avoir droit au colis de fin d'année il faut remplir toutes ces conditions :

- Etre âgé de plus de 70 ans.
- Avoir sa résidence principale sur Les Salles.
- Etre inscrit sur la liste électorale de Les Salles.



La distribution 2016 aura lieu le samedi 17 décembre en matinée.

Galette des Rois

Le 16 janvier 2016, comme c'est maintenant une tradition, le CCAS avait invité les habitants de plus de 60 ans de LES SALLES, à partager la galette des rois. La bonne humeur était, comme toujours, au rendez-vous, avec une après-midi d'abord animée par un musicien qui nous a fait chanter des chansons d'hier et d'aujourd'hui, que nous connaissions tous.

En groupe ou individuellement, de jolies voix se sont élevées pour rendre ce moment très jovial ! Ensuite, après avoir dégusté la galette, nous avons terminé en dansant ; de la valse à la marche, du brise pied au Madison, sans oublier la chenille qui a remis tout le monde sur pied.

Cette rencontre, qui fait parti des rendez-vous à ne pas manquer sur la commune, est attendue et vraiment apprécié de tous !

La prochaine galette aura donc lieu le **28 janvier 2017 à partir de 14 h 30** à la salle des fêtes.

Ne manquez pas ces festives retrouvailles !!!



Les Rencontres d'Automne

Le CCAS tient aussi à renouveler une rencontre qui marque le début de l'hiver. Cette année, le film sur le crash aérien qui a eu lieu à Noirétable le 27 octobre 1972, a été projeté à la salle des fêtes pour les habitants de plus de 60 ans.

Un reportage émouvant qui revenait sur le déroulement de cette tragédie et qui soulignait le travail de nos pompiers et médecins locaux dans un contexte très difficile. Ce documentaire mettait aussi en avant la grande solidarité des gens de Noirétable et des alentours.

Marqués par ces images, les participants de cet après-midi ont pu en reparler devant le café et la brioche avec en fond un peu de musique pour repartir le cœur plus léger



Les Après Midis du CCAS

Depuis le début de l'année 2016, **le premier jeudi après-midi de chaque mois**, les habitants de la commune de plus de 60 ans se donnent rendez-vous à la Salle des Associations, pour partager un moment convivial.

Pour une partie de carte, un jeu de société, parfois une marche ou tout simplement pour faire un brin de causerie autour d'un café et d'un bon gâteau, ils se retrouvent entre voisins et amis, et partagent des nouvelles du pays.

Ces occasions ont vraiment été appréciées de tous les participants qui sont restés très fidèles durant toute l'année et qui invitent très volontiers d'autres d'habitants à venir se joindre à eux pour enrichir leur groupe.

Prouvant que ces rencontres leurs procurent des instants vivants et entraînants, ils souhaiteraient se retrouver plus souvent à partir du début de l'année 2017.

Vous trouverez donc très prochainement dans vos boîtes aux lettres, pour tous les habitants de plus de 60 ans, un nouveau calendrier des rencontres qui seront désormais fixées au **1er et 3e jeudi de chaque mois**.



Les Après Midis Jeunes

Du plus jeune (un mois) à l'adolescent, les enfants de la commune se sont retrouvés lors d'un après-midi dédié aux jeux. Chacun avait apporté différentes boîtes de société, de cartes, de construction, d'éveil, faisant ainsi découvrir à leurs camarades de nouveaux jeux et surtout une nouvelle façon de se divertir laissant de côté l'électronique et l'informatique.

Même les adultes, qui les accompagnaient, ont passé un bon moment en retrouvant un peu leur âme d'enfant et en leur permettant de se poser un instant.

Tout le monde, c'est aussi régalé avec la bûche de Noël, les papillotes et pâtes de fruits.

Rendez-vous le **samedi 17 décembre à partir de 15h** à la salle des associations pour une nouvelle rencontre dédiée à l'amusement !!!



Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

par Emilie Degoutte

Géré par l'association ADMR des Montagnes Foréziennes, la viabilité du relais est assurée depuis sa création (2008) par le financement conjoint de la Communauté de Commune des Montagnes du Haut Forez, de la Commune des Salles, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

Le RAM est un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'échanges, d'information, d'orientation et de documentation à destination des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile. Le relais s'adresse donc directement aux adultes, pour leur donner les moyens de créer ensemble un accueil de qualité au quotidien.

Dans ce projet, l'enfant reste au cœur des priorités. Pour lui directement, le relais est un lieu d'éveil et de socialisation où il peut faire, sous le regard de son assistant maternel, ses premiers pas vers l'autre, par l'intermédiaire du jeu notamment.

Le relais a aussi pour mission de coordonner et de favoriser la mise en relation de l'offre et la demande de garde sur le territoire.

L'animatrice du RAM peut donc intervenir à la fois en amont, à l'élaboration du contrat de travail entre un parent employeur et un assistant maternel ou une garde à domicile, pendant la durée du contrat, et à la rupture de celui-ci. Tout au long de ce parcours, l'animatrice du RAM propose un accompagnement administratif sur des questions relatives à la fonction d'employeur et de salarié.

Pour les assistants maternels, le relais est surtout un espace de travail et de professionnalisation à travers d'une part l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre assistants maternels et d'autre part à travers les temps collectifs.

Les différents services rendus par le RAM s'articulent tous autour de 4 grands principes :

- la neutralité
- la participation des professionnels sur la base du volontariat et de l'accord des familles (s'agissant de la participation des enfants)
- l'ouverture du service à l'ensemble de la population
- la gratuité.

L'animatrice du RAM peut vous accueillir au sein du relais, situé 14 rue Félix Bourlionne à St Julien La Vêtre :

- le mardi de 17h00 à 18h30
- le jeudi de 13h30 à 17h00
- le vendredi de 13h30 à 16h00

Pour la joindre : 04 77 24 42 69 ou ram-hautforez@fede42.admr.org



L'ADMR est présente sur la commune de Les Salles

L'association locale ADMR les Montagnes Foréziennes comme les 60 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune.

Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

Sur la commune de Les Salles nous aidons une dizaine de personnes et employons une trentaine de salariées.

L'ADMR propose 4 gammes de services :

La gamme autonomie :

→ Permet aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certaines que leur quotidien est assuré.

Des aides à domicile interviennent pour :

Ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide et accompagnement,

Livraison des repas à domicile,

→ Téléassistance Filien

La gamme domicile :

Service « Qualité de vie », uniquement ménager.

La gamme santé :

Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour les personnes âgées ou handicapées.

La gamme Famille :

→ Pour aider les parents : Lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, reprise d'emploi, séparation ou décès d'un parent), un soutien au domicile peut parfois s'avérer nécessaire.

→ Pour garder les enfants : Lors d'une reprise d'activité professionnelle des parents ou pour concilier vie familiale et professionnelle une solution adaptée aux besoins peut être organisée avec les structures multi-accueil (Crèches, halte-garderie) ou le service garde d'enfants au domicile.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui **humanise** les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention.

Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.

Pour en savoir plus sur nos services

ADMR Montagnes Foreziennes

14 rue Félix Bourlionne

42440 Saint Julien la Vêtre

Tél : 04 77 24 75 96

E.mail :

msmontagnesforeziennes@fede42.admr.org



La semaine Bleue à l'EHPAD

La Semaine Bleue est la semaine nationale de personnes retraitées et personnes âgées. A cette occasion, L'EHPAD du Pays d'Urfé a organisée une exposition et des animations sur la vie d'autrefois aux fermes.

Lundi 17 octobre

Cette première journée est dédiée au travail des femmes, avec le tricot ou crochet, travail qu'elles effectuaient en gardant les vaches ou près du feu, au cours des veillées. Quelques résidentes occupent la salle d'exposition dès le matin et expliquent leurs travaux aux visiteurs. Elles y seront présentes toute la semaine. L'après-midi, les enfants de CM de l'école du Sacré-Coeur viennent leur rendre visite, munis d'un petit questionnaire pour mieux comprendre. Ils reçoivent ensuite une initiation au crochet. Ils repartent après la dégustation d'une gaufre, avec le petit bracelet qu'ils ont confectionné.

Mardi 18 octobre.

Le matin est consacré à la médiation animale. Cette animation se déroule une fois par mois .L'échange des résidents avec les animaux procure à tous bien-être, apaisement et réconfort. Alain, de la fromagerie Turlan des Salles, est intervenu l'après-midi, pour apprendre aux enfants du CE de l'école du Sacré-Coeur et aux spectateurs les différentes étapes de la fabrication d'un fromage et des yaourts. L'après-midi se termine par la dégustation de fromage et de confitures étalées sur un bon pain de seigle.

Mercredi 19 octobre

Le matin est consacré aux contes avec Marie-Hélène qui a aussi amené l'accordéon. Elle est accompagnée par Claude Butin. L'atmosphère est chaleureuse. L'après-midi, les résidents de l'EHPAD de St Didier-sur Rochefort viennent visiter l'exposition et partager les activités : cassage et décorticage des noix, chants, dégustation de noix, de confitures étalées sur du pain de seigle et accompagnées de cidre.

Jeudi 20 octobre

Le matin est consacré au tricot mais aussi à l'épluchage des pommes de terre. d'André et Gérard les 2 vanniers nous rendent visite l'après-midi. Beaucoup de résidents faisaient leurs paniers autrefois .Les doigts sont moins souples maintenant, mais ils retrouvent vite les gestes et donnent des conseils aux bénévoles qui sont novices.

L'après-midi se termine avec la brioche accompagnée de cidre

Vendredi 21 octobre

Les pommes sont épluchées dès le matin .Elles feront une bonne compote pour l'après-midi, très appréciées de tous. Nous avons la visite de Vincent l'apiculteur. Accompagné par son fils, il est venu avec photos et film, parler avec enthousiasme de son travail de fabrication du miel et de la vie des abeilles. De nombreux visiteurs et des résidents de l'EHPAD de Saint-Germain -Laval ont profité de ce moment d'échange.

Conclusion

Cette semaine bien remplie a été riche en émotions et en partage. Karine remercie tous les participants : les bénévoles, les intervenants, Nicolas Mathelin référent territorial de la MDL de Montbrison, le personnel et la direction de l'EHPAD, les enfants de l'école, ses instituteurs et sa directrice, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette exposition et tous les visiteurs qui ont permis la grande réussite de cet évènement programmé comme activité de la semaine bleue. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et le respect.

Cette semaine laissera un bon souvenir à tous.



EHPAD

DU PAYS D'URFÉ
ST JUST EN CHEVALET



le tricot



Les noix



La compote



La vannerie



Le miel



Les vieux objets



Cinq résidents de l'unité de vie protégée de l'EHPAD du Pays d'Urfé ont pu partir en vacance au Mas du Sillot à Grillon, dans la Drôme Provençale, au mois de juin de cette année.

« Ne rien faire est le bonheur des enfants et le malheur des vieillards » Victor Hugo.

Nous avons organisé cette année pour nos résidents malades Alzheimer ou troubles apparentés un voyage autour des sens d'une semaine dans la Drôme. L'organisation d'un tel voyage n'a été possible que dans le cadre d'une mutualisation des moyens et des personnels entre établissements du Roannais et grâce au concours des communes, du conseil départemental, du crédit agricole de Saint Just en Chevalet qui ont permis de financer une partie du séjour. Tout au long de l'année, l'association « les sourires d'Urfé » avec l'aide de Karine, l'animatrice de l'EHPAD et de l'assistance du personnel de l'EHPAD met en œuvre des actions pour collecter des fonds qui servent par la suite à financer des sorties, voyage, manifestations...

Cette semaine reste inoubliable riche en sensations, en rencontres, et en émotions.

Karine remercie: les familles, le personnel et la direction de l'EHPAD, les résidents, toutes les personnes qui ont permis l'organisation de ce séjour, tous les financeurs, les bénévoles des sourires d'Urfé qui ont permis aux résidents de partir en vacances.

Tout s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance, l'entraide et le respect.

Cette semaine laisse un excellent souvenir à tous.



Le Foyer A.P.A.J.H

Par Béatrice PERRIN, résidente du Foyer APAJH - Le Collège

FETE AU FOYER A.P.A.J.H. DU SAMEDI 25 JUIN 2016

Le Samedi 25 Juin 2016 était organisée la première grande fête d'été au sein du foyer APAJH « Le Collège ».

Pour cette occasion exceptionnelle, des résidents ont invité les membres de leur famille et leurs tuteurs. Etaient également conviés, outre les membres du personnel, les intervenants extérieurs comme les kinésithérapeutes, l'opticienne, le dentiste, le directeur de l'école Saint-Charles de Noirétable ainsi qu'une institutrice, le maire de la commune de Les Salles : Monsieur Peurière et bien d'autres personnes encore.

Après un petit apéritif très convivial, nous avons dégusté un succulent repas composé par les cuisiniers du foyer avec de la bonne charcuterie de "Chez Goyon".

L'après-midi, des jeux divers ont été organisés et le groupe de danse « ENSEMBLE DANSONS NOS DIFFERENCES » ont fait une démonstration de leur chorégraphie de danse Country apprise avec Béatrice Bornard de « Studio 3 » de Montbrison. Le groupe chant du foyer nous a interprété 2 chansons.

Après cet intermède musical nous avons tous goûté. Les membres extérieurs au foyer pouvaient également admirer les œuvres d'art réalisées par les résidents qui étaient exposées dans le couloir.

Ils ont aussi pu voir le court-métrage réalisé en collaboration avec les élèves du Lycée Sainte-Anne de Roanne.

Nous avons ensuite procédé à un lâcher de ballons de toutes les couleurs, et même si certains sont restés coincés dans les arbres, d'autres se sont envolés très haut dans le ciel et cela à été très beau à contempler.

En bref, ce fut une journée très agréable malgré un petit crachin. Les résidents, leurs familles, les membres du personnel et les intervenants extérieurs ont, semble-t-il, bien appréciée cette journée.



Association « Le Collège » Aide aux personnes en situation de handicap

Cette année 2016, l'association a poursuivi son action en direction des résidents du foyer APAJH le COLLEGE, et toujours en collaboration avec l'équipe de professionnels a répondu à différents projets validés par le conseil d'administration.

Elle a été présente dans les deux instances CTG (conseil technique de gestion) et CVS (conseil de la vie sociale) ainsi qu'au conseil d'administration de l'APAJH LOIRE au sein duquel elle est membre de droit.

Elle a renouvelé également son action en direction des personnes en situation de handicap qui ne résident pas forcément en établissement.



Les actions conduites :

→ au sein du foyer

La fête de fin d'année le 12 décembre. C'est avec les traditionnelles bûches glacées que nous avons fêté la fin de l'année.

Chacun des résidents a reçu en cadeau une serviette de douche brodée à ses initiales.

Les rois le 14 janvier avec les galettes . « *FIFI le TITI stéphanois* » est venu animer cet après midi avec des chants qui ont ravi les résidents. Il a su s'adapter au répertoire souhaité , son humour a amusé tous les participants. Ils en redemandent !!

Carnaval le 11 février. Ce jour là encore, danses et déguisements ont marqué l'après-midi festif.

→ la participation à des projets

Toujours les **abonnements** aux journaux : le progrès, la gazette, le pays roannais, femme actuelle, l'équipe.

L'activité danse : le projet a permis cette année, de faire évoluer cette activité vers une ouverture sur l'extérieur .Le projet est d'intégrer des personnes en situation de handicap au milieu culturel et de sensibiliser les personnes valides au handicap. Cette activité menée à son terme s'est terminée par la participation des résidents au gala de fin d'année de l'école de danse qui s'est déroulé à Andrézieux Bouthéon.

La médiation animale : elle consiste à faire venir, au sein du foyer, de petits animaux, de façon ponctuelle, par le biais d'un médiateur animal.

→ **Enfin Le troisième après midi festif** a été organisé le 24 mars à la salle des fêtes de Les Salles. Cette année encore, le public était nombreux pour retrouver GREGORY le magicien. Son spectacle d'une heure trente fut de qualité et a enchanté tous les spectateurs. Le goûter en musique a terminé ce moment fortement convivial .

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les dons reçus par l'association lui permettent de mettre en œuvre ces projets. Merci à eux.

Si vous voulez nous rejoindre et adhérer à l'association:
Association "le Collège" 04 77 62 93 47 ou 06 44 00 67 20.





Le Service de Soins Infirmiers A Domicile AIX URFE FOREZ - ADMR

Le SSIAD AIX URFE FOREZ (SSIAD AUF) est une association de l'ADMR, administrée par des bénévoles habitants du secteur d'intervention.

Le Service de soins à domicile AUF intervient sur les cantons de St Just en Chevalet Noirétable et St Germain Laval.

Le SSIAD AUF intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie ou souffrant de pathologie chronique.

Les objectifs du SSIAD sont :

- Permettre le maintien à domicile
- Eviter une hospitalisation ou faciliter la sortie d'hôpital
- Retarder une entrée en institution.

Les prestations délivrées par le SSIAD sont prises en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie, sous forme de forfait journalier constant...

Le SSIAD AUF possède un financement pour 27 places sur le secteur de St Just – Noirétable et 14 places sur St Germain –Laval.

Le SSIAD AUF compte 15 aides- soignantes (10 intervenant sur St Just – Noirétable et 5 sur St Germain) et 2 infirmières coordinatrices.

Les aides-soignants (AS) ou auxiliaires médico-psychologiques (AMP) diplômés interviennent au domicile, encadrés par une infirmière coordinatrice.

Les AS ou AMP prodiguent des soins d'hygiène, un accompagnement et une surveillance adaptés aux besoins et aux souhaits de la personne et de son entourage, en référence au Projet de Vie Personnalisé. La personne âgée garde l'infirmier libéral de son choix pour les soins techniques.

Le SSIAD signe des conventions avec les infirmiers libéraux : les soins infirmiers sont réglés par le SSIAD.

L'infirmière coordinatrice favorise les liens entre les différents partenaires de la prise en charge de la personne âgée à domicile : médecins, kiné, hôpitaux, réseaux de santé, services d'aide à domicile, Equipe spécialisées Alzheimer à domicile (ESAD), associations locales.

Les bénévoles du SSIAD AUF ont un rôle important dans l'animation des personnes âgées à domicile : visite de convivialité, relais entre les personnes et les salariés, animation autour de Noël...

Le SSIAD AUF souhaite développer les animations.

Par conséquent, le SSIAD AUF recherche des personnes souhaitant donner un peu de leur temps pour améliorer le maintien à domicile des personnes âgées sur notre secteur.

De plus, le SSIAD AUF a besoin d'administrateurs accompagnant l'infirmière coordinatrice dans différents domaines tels que les ressources humaines, la qualité, la gestion matériel...

Pour que les personnes puissent continuer à vivre chez eux,

Donnons un peu de notre temps libre,

Afin de pérenniser le maintien à domicile !!!

Pour toute demande de prise en charge ou renseignements, contactez :

SSIAD AIX URFE FOREZ

Bd Astrée

42430 St Just en Chevalet

Tél : 04.77.65.11.75

Le projet de MARPA

Une MARPA pour le territoire

par Maryvonne Georges-Maire de St Romain d'Urfé

Par testament olographe du 18 février 1869 en faveur des communes de Les Salles et de Saint Romain d'Urfé, Madame Marie-Anne Joséphine Mélanie DARROT, épouse de Monsieur Michel Gabriel MOULIN demeurant à Chapt, commune des Salles, a légué une maison d'habitation avec cour et jardin, située le bourg à Saint Romain d'Urfé représentant un tènement immobilier avoisinant les 5000 m2 et ce avec à charge pour ces deux communes de « fonder dans l'immeuble légué, un hôpital destiné aux indigents, aux vieillards... ».

Sur acceptation du legs par les communes de Les Salles et de Saint Romain d'Urfé, le Président de la République, le Maréchal Mac-Mahon, par décret du 28 janvier 1876 a autorisé la création d'un Hospice Intercommunal dans l'immeuble précité portant le nom d'Hospice Moulin-Darrot-Farjon.

Cet établissement ouvert en 1894 avec 4 lits (2 femmes, 2 hommes), n'a jamais cessé de fonctionner et s'est agrandi au cours des années pour accueillir 31 lits. Les communes de Saint Romain d'Urfé et Les Salles ont toujours participé à la gestion de l'établissement en premier lieu par le biais d'un syndicat puis ensuite par l'intermédiaire d'un conseil d'administration. Ainsi c'est une expérience de plus de 130 ans, en matière d'accueil de personnes âgées, que partagent ces deux communes.

Transformée en maison de retraite, puis en EHPAD, cette structure a été fermée en janvier 2015, suite à une fusion avec l'EHPAD de Saint Just en Chevalet. Toutefois, lors de cette décision de fusion, le Conseil Départemental de la Loire et l'Agence Régionale de Santé en Rhône-Alpes, se sont engagés à mener une réflexion approfondie pour que ce bâtiment puisse continuer d'être consacré aux personnes âgées, dans le cadre d'un hébergement de personnes âgées non dépendantes.

Ce patrimoine situé au coeur du village, est propriété de la Commune de Saint-Romain-d'Urfé depuis 2013. Souhaitant réhabiliter cet héritage et proposer un accueil de confort et de sécurité aux personnes âgées du territoire, dans un environnement connu, à proximité de leurs familles et amis, la Commune a sollicité la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire pour l'implantation d'une **Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA)**.

Afin de vérifier l'opportunité et la faisabilité de l'implantation d'une MARPA, une étude de besoins a été réalisée au cours du deuxième trimestre 2013 sur les communes du canton de St Just en Chevalet et de Les Salles.

Le résultat a permis de conclure qu'une résidence de type MARPA correspondait parfaitement aux attentes et aux besoins.

Ainsi, l'Association de gestion de la MARPA de Saint-Romain-d'Urfé a été constituée le 5 septembre 2013 avec pour objet la concrétisation d'un projet MARPA dans le périmètre de l'étude de besoins. La constitution de cette association résulte d'un étroit partenariat entre les élus du territoire, la MSA Ardèche Drôme Loire, Loire Habitat, les professionnels de santé et les bénévoles du territoire.

Ce projet permet de poursuivre, dans le respect et en application du testament précité, l'accueil de personnes âgées dans une structure intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD. Cet établissement portera le nom de **MARPA du Pays d'Urfé**.

Le permis de construire a été délivré le 19 septembre 2016. Le montant estimé des travaux s'élève à 2 571 000 €



Le projet de MARPA

Qu'est-ce qu'une MARPA ?

Une Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie, c'est une petite unité de vie spécialement étudiée pour répondre aux besoins et attentes des seniors autonomes ou en perte d'autonomie. Son implantation au cœur du bourg leur permet de demeurer dans leur cadre de vie et d'atténuer le sentiment de déracinement.

Véritable alternative entre le domicile et l'EHPAD, une MARPA c'est une structure à taille humaine, pensée au niveau du territoire, tout en s'appuyant sur un label national, marque de qualité connue et reconnue. Elle offre le confort, la liberté de vie d'un logement individuel et la sécurité et la convivialité d'une structure collective.



Prochainement à St Romain d'Urfé, 20 types T1 bis pour les personnes seules et 2 types T2 pour les couples ; tous de plain-pied, ces logements disposeront d'un accès privatif et seront aménagés pour répondre aux nécessités des personnes à mobilité réduite.

Offrir « le choix du bien-être » à Tous

L'association pour la création et la gestion de la MARPA du Pays d'Urfé, reconnue d'utilité publique, a lancé une campagne de financement participatif. Chacun peut apporter son soutien :

- en ligne sur « helloasso », rechercher « marpa » et entrer sur **MARPA du Pays d'Urfé**, ou à l'aide du lien
- <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-creation-et-la-gestion-de-la-marpa-du-pays-d-urfe/collectes/marpa-du-pays-d-urfe>
- hors ligne, par chèque libellé à l'Association pour la MARPA du Pays d'Urfé, adressé à la mairie de St Romain d'Urfé (42430).

Projet Accueil de jour Alzheimer

Projet d'implantation d'un accueil de jour sur la commune de Les Salles pour tous ceux qui présentent des troubles de la mémoire, malades Alzheimer ou pathologies apparentées et pour ceux qui les accompagnent au quotidien.

S'il abouti, ce projet sera une véritable aubaine pour nos aînés présentant des troubles de la mémoire et de l'orientation.

L'hôpital local de Boën sur Lignon se mobilise pour développer de nouveaux services à l'attention de nos aînés. Epaulé par la **Filière des personnes âgées du Forez** et soutenu par tous les professionnels qui adhèrent et se mobilisent activement au sein de cette instance, le directeur de l'hôpital local **Monsieur Jean Claude Blot** a accepté de répondre à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Départemental de la Loire pour créer sur le territoire un **Accueil de jour itinérant**.



Le projet, s'il est retenu pourrait être mis en œuvre au cours du premier semestre 2017.

Ce nouveau service s'adressera aux personnes âgées de 60 ans et plus présentant des troubles des fonctions cognitives à un stade léger à modéré. Il pourra également recevoir des personnes avant 60 ans atteintes de maladie d'Alzheimer.

Le service sera proposé du lundi au vendredi, de 9H30 à 17H00

- ➔ 2 journées sur Boën, dans les locaux du nouvel hôpital local sur un espace adapté et totalement dédié à cet accueil.
- ➔ 2 journées sur la commune de St Germain Laval, dans un local polyvalent qui permettra un accueil adapté
- ➔ 1 journée sur la commune Les Salles, là aussi dans un local adapté.

Des professionnels salariés de l'hôpital local, formés à cette prise en charge spécifique, assureront les animations sur la journée, l'équipe sera encadrée par un infirmier coordonnateur.

Les accueils de jour en périphérie se situent sur Montbrison, Feurs, St Alban les Eaux et St Just la Pendue. Ils sont relativement éloignés de notre territoire. C'est pour pallier à cette difficulté que notre commune souhaite héberger cet accueil de jour itinérant pour réduire la distance et ramener le temps du parcours à une vingtaine de minute maximum et ainsi faciliter l'adhésion des usagers à ce service.

Si ce projet voit le jour, des rencontres pourront être organisées sur notre commune et celles environnantes pour présenter le projet et répondre à nos interrogations.

Monsieur Blot directeur de l'Hôpital local de Boën et la Filière des personnes âgées du Forez remercient notre commune pour l'accueil que nous avons pu leur réserver dans l'espoir d'une prochaine, riche et durable collaboration.



Il est demandé aux personnes qui sont intéressées par ce projet de se faire connaître en Mairie



En 2016, une étude a été réalisée sur le site de La Goutte par l'institut Géodéris (Expert de l'Etat en matière d'après mines). Cette étude faisait suite à une directive européenne de 2006 demandant que soit réalisé sur les anciennes mines et dépôts un inventaire des matières dangereuses restantes.

Dans le passé, beaucoup de mines ou d'installations ont été fermées sans analyse de dangerosité des lieux. Le but de cette directive européenne est de s'assurer qu'il ne demeure pas de dangers résiduels.

Sur notre commune, le site de La Goutte (en aval de l'étang) a été utilisé par la famille Blumenstein pour concasser et fondre le minerai de plomb. La fonderie de plomb de La Goutte a été installée en 1730 et a cessé son activité en 1825.

Les blocs de roche chargés de plomb étaient extraits des mines de Champoly et Grézolles. Ceux-ci étaient ensuite transportés à La Goutte où après broyage, ils étaient fondus. Le broyage se faisait avec une machinerie mue par une chute d'eau à la sortie de l'étang. Cette machinerie était installée dans le bâtiment qui deviendra plus tard le moulin de la famille Savattez.

Ce travail de broyage et de fonderie a donc généré des poussières et des résidus qui sont restés sur et dans le sol de la zone située en contrebas de la digue de l'étang.

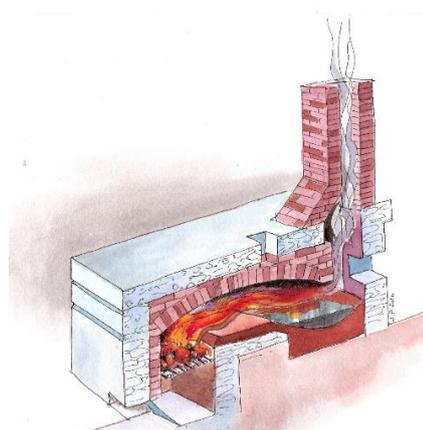
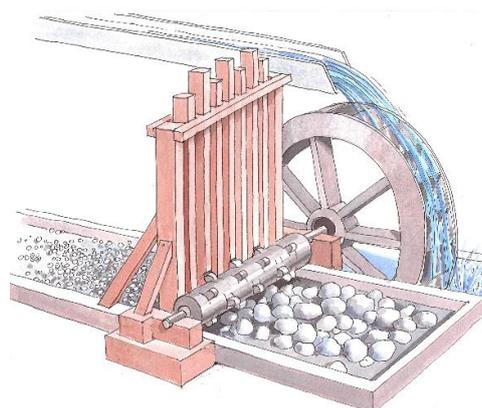
C'est sur cette zone que Géodéris a réalisé ses analyses. Les résultats font apparaître par endroits des taux de plomb, d'arsenic et de cadmium supérieurs à la norme.

Des recommandations sanitaires ont été faites aux habitants des lieux comme par exemple ne pas consommer l'eau des puits ni les légumes des jardins potagers, veiller au bon lavage des mains, ne pas laisser les enfants jouer dans la terre...

Afin d'assurer la protection des populations, un arrêté préfectoral a été pris le 13 avril 2016. Celui-ci est consultable à l'adresse: http://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/AP13042016_Restrictions_sanitaires.pdf

Une étude complémentaire est prévue sur un rayon de 500 m autour de la zone de la fonderie.

La communication des résultats de cette étude a fait naître une forte inquiétude auprès des riverains. C'est pourquoi le Conseil Municipal de Les Salles émet le vœu que l'Etat fasse tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin le plus rapidement possible à cette situation très difficile à vivre pour les personnes concernées.



Materiel ancien pour broyer le minerai et fondre le plomb

Cela fait maintenant bientôt 7 ans que 15 dirigeants des clubs de Chausseterre-Les Salles, St Just en Chevalet, Noiretable et de l'US Urfé ont décidé d'associer leurs forces et leurs énergies dans le but de réunir les jeunes du secteur afin qu'ils puissent s'épanouir en pratiquant leur passion qui est le football.

SAISON 2015 - 2016 :

Pour la saison 2015-2016 qui a pris fin lors de l'assemblée générale du 17 juin dernier nous comptons 171 licenciés dont 32 dirigeants, ce qui laisse donc 139 joueurs ou joueuses de 6 à 18 ans répartis comme suit dans chacune des catégories :

- 2 équipes U7 avec 12 joueurs nés en 2009, Ils étaient entraînés le mercredi après-midi par Yves Lopez et André Pras et coaché le samedi après-midi par Hervé Girardet et Guillaume Peignaud.

- 5 équipes U9 avec 33 joueurs nés en 2007 et 2008, Ils étaient entraînés le mercredi après midi par Manuel Antunes et André Pras et coaché le samedi matin par Manuel Antunes, Julien Mallet, Christophe Allard, Alexandre Vial et Sébastien Mosca. Un groupe de joueurs très impliqués et motivés dans différentes équipes évoluant en Honneur Loire, Honneur Roannais, Promotion Loire x2, et Promotion Roannais.

- 3 équipes U11 avec 29 joueurs nés en 2005 et 2006, Ils étaient entraînés le mercredi après-midi par Manuel Antunes assisté par Philippe Reydellet et coaché le samedi matin par Pierre-Louis Petibout, Thierry Loup et Emmanuel Thomas. 24 joueurs en moyenne à chaque entraînement et une saison mitigée au niveau des résultats mais plutôt satisfait dans l'ensemble avec les équipes en Honneur Loire, Honneur Roannais et Promotion Loire.

- 2 équipes U13 avec 20 joueurs nés en 2003 et 2004 entraînés le mercredi par David Sarry, Une équipe de 2^{ème} année, coaché par Jérôme Couavoux et Denis Livet, qui termine 4^{ème} en poule Excellence, le plus haut niveau de district. Une équipe de 1^{ère} année, coaché par Ervan Mosnier et Sébastien Cros qui malgré un début difficile termine 3^{ème} de Promotion.

- 1 équipe U15 avec 11 joueurs seulement nés en 2001 et 2002, entraînés le vendredi par David Sarry, coaché par Bertrand Daval et Thierry Georges, renforcés chaque week-end par quelques U13, ils terminent champion de 2^{ème} série avec 12 victoires 1 match nul et 1 seule défaite.

- 1 équipe U17 avec 16 joueurs nés en 1999 et 2000 entraînés par David Sarry, coaché par Cedric Beauvoir et Benjamin Faye qui terminent 6^{ème} sur 8 en 1^{ère} série.

- 1 équipe U19 avec 18 joueurs nés en 1997 et 1998, ils étaient coaché par Nicolas Breuil et Florent Meunier et terminent dernier de leur poule en Promotion d'excellence.

Bilan des manifestations:

Comme chaque année nous avons débuté le 10 janvier par notre traditionnel loto à la salle des fêtes de Noiretable qui une fois de plus était pleine à craquer. Nombreux gagnants sont rentrés satisfaits d'avoir remporté l'un de nos gros lots mis en jeu.



Le bénéfice de l'exercice est à hauteur de 2750€. Nous tenons vraiment à remercier tous nos joueurs qui grâce à leurs ventes de cartes nous permettent de ne pas être obligé d'augmenter chaque année le tarif des licences, il faut continuer comme ça.

Football Club des Bois Noirs

Puis le 9 avril, nous emmenions tous nos jeunes licenciés de U7 à U15 au stade Geoffroy Guichard, pour assister à la rencontre de ligue 1 ASSE - Troyes, qui pour le grand plaisir de nos licenciés c'est terminé sur une victoire de leur club de cœur et ce lors belle soirée ensoleillée qui aura couté au club 1520 €.

Ensuite arrive le mois de juin qui est sans aucun doute le mois le plus chargé pour notre club. Il a commencé par notre tournoi U11-U13 qui a eu lieu le samedi 4 juin sur toute la journée. Cette année nous avons battu le record en terme d'inscription puisque nous comptons 16 équipes U11 et 12 équipes U13 sur une même journée. C'est l'équipe U11 du club Haut Pilat, venu en nombre, qui remportaient le challenge Georges Boni en finale contre l'équipe de Boen Trelins, puis ce sont nos U13 du FC Bois Noirs qui obtenaient la victoire en finale U13 au détriment de l'OC Ondaine qui repartaient tout de même avec le challenge Pierre Bonjean.

Le week-end suivant c'était au tour des U7-U9 de fouler nos pelouses, 8 équipes U7 et 15 équipes U9 étaient présentes. Ce sont les 2 équipes U9 de Montrond en U9 et celle d'Avenir Côte Foot en U7 qui sont restées invaincues. Bravo également à nos équipes locales pour leurs très bons résultats.

Nos deux tournois se sont alors très bien déroulés avec un temps magnifique et beaucoup de monde au bord des terrains. Nous tenons avant tout à remercier nos sponsors pour l'apport de différents lots pour notre tombola. Le bénéfice de ces deux week-end s'élève à 3600€.

Le 9 juillet ce sont nos U17 et U19 qui à leur tour avaient droit leur sortie de fin de saison. Cette année au programme : 2 heures de soccer au Club 42 d'Andrezieux Bouthéon en compagnie de son président, l'ancien vert Jeremie Janot. Le traditionnel barbecue s'est effectué au plan d'eau de Savigneux, puis les plus motivés on fini leur journée au Forez Bowling. Une bien belle journée toujours très appréciée de tous qui coute au club 250 €.

De plus nous avons, cette saison, lancé une opération sweet aux couleurs du club pour chacun de licenciés joueurs et dirigeants ainsi que des parkas pour les responsables d'équipe. Opérations qui aura couté près de 6000€ au club.

La saison avait alors été clôturée par l'Assemblée Générale le 17 juin 2016 suivie d'un apéritif servi par le bureau à la salle des fêtes de St Romain d'Urfé.

Concernant le bureau justement, un seul changement cette année puisque Patrice Place déjà bien présent depuis la création du club à laissé sa place, ce qui ne l'empêche pas de rester dirigeant au sein du club. C'est alors Julien Mallet, dirigeant au club depuis 2013 qui intégré le bureau toujours composé de 15 membres.

SAISON 2016 – 2017:

Afin de permettre aux petits nouveaux de faire un essai et de recruter un maximum d'enfants pour cette nouvelle saison, a eu lieu une journée d'accueil le 10 septembre au stade de St Just en Chevalet au terme de laquelle les joueurs pouvaient repartir avec un ancien ballon du club puisque l'équipement a été revu à neuf.



Football Club des Bois Noirs

Suite à cela, ont été engagées 15 équipes grâce à un effectif total de 140 joueurs :

3 équipes U7 (2010) avec 14 joueurs dirigés par Ludovic Bessaire, Martin Daillière, Dominique Marcot, Bernard Solailier et Baptiste Dubien, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade du Verdille à St Just en Chevalet le samedi après midi.

4 équipes U9 (2008-2009) avec 25 joueurs dirigés par Alexandre Vial, Christophe Allard, Cédric Travard, Corentin Godard, Hervé Girardet, Yves Lopez, Guillaume Peignaud, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade Jean Riol de Noiretable le samedi matin.

3 équipes U11 (2006-2007) avec 34 joueurs (dont 3 joueuses) dirigés par Thierry Loup, Julien Mallet, Manuel Antunes, Jérôme Cohas, Philippe Reydellet, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade des Bataillouses à Les Salles le samedi matin.

2 équipes U13 (2004-2005) avec 20 joueurs (dont 1 joueuse) dirigés par Sebastien Cros, Pierre Louis Petibout, Valentin Millot, Maxime Boithias et Lilian Rose leurs rencontres à domicile ont lieu au stade Jean Riol de Noiretable le samedi après-midi.

1 équipe U15 (2002-2003) avec 17 joueurs dirigés par Yannick Peurière, Jérôme Couavoux et Denis Livet, leurs rencontres à domicile ont lieu au stade municipal de Champoly le dimanche matin.

1 équipe U17 (2000-2001) avec 15 joueurs dirigés par Cedric Beauvoir et Benjamin Faye, leurs rencontres à domicile ont lieu au stade des Bataillouses à Les Salles le dimanche matin.

1 équipe U19 (1998-1999) avec 15 joueurs dirigés par Florent Meunier, Michael Halvick et Patrice Place, leurs rencontres à domicile ont lieu au stade du Verdillé à St Just en Chevalet le samedi après-midi.

Nous comptons cette année 29 dirigeants dont un éducateur fédéral, un groupe motivé dans le but de faire connaître notre club en l'emmenant vers le haut.

Dates des différentes manifestations pour l'année 2017 :

8 janvier : LOTO à la salle des fêtes de Noiretable

8 avril : déplacement à Geoffroy Guichard (match ASSE – Nantes) avec les catégories de U7 à U15

3 juin : tournoi U11-U13 à Noiretable

10 juin : tournoi U7-U9 à Les Salles (avec de nouveaux vestiaires tout neufs)

fin juin début juillet : sortie soccer + barbecue pour les catégories U17 et U19

début septembre : journée d'accueil pour les U7 - U9 - U11.

Composition du bureau :

Président : Mr VIAL Alexandre

Secrétaire : Mr MEUNIER Florent

Secrétaire adjoint : Mme MARCHAND Carole

Trésorier : Mr FAYE Benjamin

Trésorier adjoint : BEAUVOIR Cédric



Pour tout renseignement, veuillez contacter:
Alexandre Vial : 06 89 88 68 53
ou Florent Meunier: 06 74 26 55 34,
e-mail du club : fcboisnoirs@lrafoot.org.

Vous pouvez également consulter notre site internet : www.fcboisnoirs.footeo.com

La saison 2016-2017 a débutée pour les deux équipes seniors de l'Association Sportive de Chausseterre Les Salles.

L'équipe 1 est engagée en 1ère série du Roannais et l'équipe 2 évolue en 4ème série. Romain Chapot et Roland Petibout continuent de s'occuper du coaching de l'équipe 1. Pour l'équipe 2, c'est Mathias Petibout et Aurélien Prost qui accompagnent les joueurs. Les débuts sont difficiles pour l'équipe 1 qui évolue à un niveau supérieur à celui de l'an passé mais tout reste à faire dans un championnat disputé qui s'annonce serré jusqu'au bout. Pour l'équipe 2, elle commence à prendre des points et à se replacer au classement suite également à un début poussif.



Au niveau du club, une boutique a été créée, avec la possibilité de commander survêtement, polo, veste et sweat aux couleurs de l'ASCLS. De plus, Les Salles Matériaux, par l'intermédiaire de Louis Pelisson, a également doté l'équipe 2 d'un tout nouveau jeu de maillots.

A propos des effectifs, le club continue sa progression et gagne en qualité avec notamment le recrutement de 2 joueurs évoluant l'an passé à un niveau supérieur. A noter également qu'après l'arrivée de deux dirigeantes l'an dernier, la féminisation du club se poursuit puisque Dora Villeneuve rejoint l'équipe dirigeante. Le bureau voit également les arrivées de Jeremy Fafournoux, Elie Chambonny et Nicolas Villeneuve.

Enfin, concernant les entraînements, ils ont débuté aux Salles puis ils se déroulent à présent sur le terrain de Chausseterre depuis le changement d'heure hivernal.

Nous en profitons pour remercier nos arbitres qui représentent l'A.S.C.L.S tous les week-ends ainsi que nos généreux sponsors. Nous remercions également toutes les personnes qui contribuent à entretenir nos installations.

Concernant nos jeunes, ils évoluent au sein du Football Club des Bois Noirs, toutes les catégories d'âge à partir de six ans y sont représentées par une ou plusieurs équipes. Vous êtes les bienvenus au stade des Bataillouses pour assister aux rencontres de nos équipes seniors le dimanche après-midi ainsi que les équipes jeunes, notamment les U11, le samedi matin et les U17 le dimanche matin.

Concernant les nouveaux vestiaires, nous sommes aujourd'hui comblés de pouvoir évoluer dans des installations de cette qualité. Le club s'est très bien accommodé des lieux et œuvre pour le garder dans cet état le plus longtemps possible. Nous avons aussi équipé le club house d'une chambre froide et de divers équipements, embellit les murs (logo du club, lettrage des portes, panneaux retraçant l'histoire du club) et enfin, fait des travaux sur le terrain (changement des filets, peinture des bancs de touches et des cages, nettoyage des panneaux de sponsors).

Ces nouvelles infrastructures nous permettent également de recevoir les jeunes du F.C.B.N. et ceux du Rugby du Haut Forez dans de bien meilleures conditions. Nous remercions donc les communes des Salles et de Chausseterre pour avoir mené à bien ce projet.



L'ASCLS

Les manifestations 2017 :

Dimanche 15 janvier : Tripes /Beef aux Salles

Samedi 11 février: Concours belote à Chausseterre

Samedi 25 mars: Soirée dansante à Chausseterre



Le club reste prêt à accueillir les personnes désirant s'investir en tant que joueurs ou dirigeants.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur notre site internet : www.ascls.eu

ou bien nous contacter par courriel : aschausseterrelessalles@lrafoot.org.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux à venir nous voir jouer les dimanches ainsi qu'à nous accompagner que ce soit en tant que joueur, dirigeant ou tout simplement supporter.

Prochainement, nos équipes vous rendront visite pour vous proposer nos calendriers. Donner leur votre meilleur accueil et soyez remerciés, par avance, de votre générosité.

Merci. Bonne année 2017 et bonne santé. Sportivement - Le bureau de l'A.S.C.L.S.

Souvenirs, souvenirs....



Roland Meunier - Joseph Roux - Michel Butin - Jocelyn Vallard - Alain Verney - Michel Chauv
Bernard Ossedat - Christian Pauze - J.Pierre Prost - J.Hervé Peurière - J.Paul Savattez

L'Association Sportive Chausseterre Les Salles (ASCLS) est fondée en 1973.

Le premier match officiel a lieu début septembre 1973 à Bussières.

Nous avons retrouvé une photo de l'équipe des débuts prise en **septembre 1973** lors du 2ème match officiel à St Leger.

Par la suite l'équipe va s'étoffer avec l'arrivée d'autres joueurs.

Cette photo a été prise en **1974**, sur le premier terrain qui avait été aménagé dans un pré appartenant à Julien Morillac aux Bataillouses.

Debouts: Jeannot Bouden- Alain Vernay- Roland Meunier - Joseph Roux- Jocelyn Vallard-Michel Butin- Philippe Godard- Pierrot Georges
Accroupis: J.Paul Savattez- J.François Godard- Christian Pauze- J.Hervé Peurière- Bernard Ossedat





L'école de rugby du Haut-Forez accueille les enfants de 5 ans jusqu'à 14 ans. Aujourd'hui le leitmotiv numéro un de nos éducateur demeure le plaisir pris par les enfants sur et en dehors des terrains.

Conscient de l'importance de la formation, le Rugby Haut Forez s'investit durablement auprès de ces jeunes pour les aider à devenir des adolescents, puis des hommes au travers des valeurs éducatives fondamentales telles que le Respect, l'Entraide, le Partage et le Dépassement de soi.

Pour sa deuxième année en tant qu' école de rugby existante, le RHF a su fidéliser 28 jeunes et recruter 12 néophytes. Ces enfants représenteront fièrement nos couleurs à travers Rhône-Alpes.

Le RHF organisera en mai 2017 le **"Tournoi des Mégalithes"** en Haut Forez.

Les entraînements se déroulent tous les lundi de 17h30 à 19h aux Salles (Stade des Bataillouses). Un deuxième entraînement est proposé tous les samedis de 10h à 11h30 au Plan d'eau à Noirétable pour les catégorie U10 / U12 / U14.

L'école de Rugby du Haut-Forez a été labellisée par la Fédération Française de Rugby. C'est le fruit d'un travail de longue haleine et d'une volonté toujours plus accrue de vouloir progresser pour le plus grand plaisir des enfants. Plus que jamais, cette labellisation vous invite tous (enfants, parents, membres du club) à faire preuve d'exemplarité en tout point et en tout lieu.



Retrouvez-nous sur Facebook: Rugby Haut Forez www.rugby-haut-forez.fr

Pour tout renseignement, veuillez contacter le président de l'école de rugby:

Jean-Pierre Delacre par téléphone 06 42 90 35 93 ou par email : jpdelacre.rhf@gmail.com

Organigramme:

Pôle sportif: Responsable EDR Fred Girard

Educateurs: Jean-Paul Coste; Xavier Flachon; Philippe Garat; Rudy Richard; Jean-Pierre Delacre.

Bureau:

Président: Jean-Pierre Delacre

Vice-président: Marcel Blanc

Secrétaire: Michel Poujol

Secrétaire adjoint: Verity Delacre

Trésorier: Ophélie Derail

Administratif: Véronique Douce

Attaché de presse: Yves Lopez



Les Salles Trail en Haut Forez

LES SALLES Trail , 8eme édition, c'était le 19 juin 2016,

par Claire & Guy Farget

Encore une fois, c'est une réussite, c'est une machine bien rodée, sous la houlette de l' Amicale des Coureurs LES SALLES Trail , dont les efforts constants ont été récompensés par une affluence record, ce dimanche 19 juin. Dès 8h, les premiers traileurs partent pour la grande course de 45km et à 10h, départ du 25km, sur un tout nouveau parcours , à 10h15, départ du 15km et du petit nouveau de 9km. Ce sont trois cents coureurs encouragés par la voix de Michel, l'emblématique et infatigable commentateur de la course qui ont pris le départ et juste un peu plus tard le premier franchissait la ligne d'arrivée. Les enfants et les résidants du Collège ayant à peine le temps de terminer le tour de l'étang de La Plagnette .

Passer au Chateau d'Urfé puis remonter les Gorges de Corbillon.. c' est une véritable aventure , c'est être au plus proche de la nature , en éprouver la rudesse et la fragilité... mais ce parcours de forçat n'a pas été décidé par un tortionnaire mais pensé pour le plaisir,et c'est là , vous l'avez compris que la succession de montées et descentes techniques est redoutable, c'est sans doute là que s'est joué la course pour les prétendants au podium,

Beaucoup de nouveautés étaient au menu pour faire de cette cuvée, un succès....Ce trail permet de découvrir de nouveaux paysages, des points de vue sensationnels et des sentiers cachés ! Peu de bobos et beaucoup de plaisir, 2016, ce fut de l'avis général.. une réussite ! Tracés qualificatifs et bien balisés mixant harmonieusement, exigence, technicité, paysages superbes et sauvages, bénévoles chaleureux et organisation à l'écoute ont comblé les attentes des concurrents. Sport, authenticité, partage, convivialité ont de nouveau résonné à l'unisson faisant rayonner LES SALLES et ses habitants.

Les bénévoles sont aux petits soins , souriants, et les coureurs apprécient.....

" C'est une belle course avec des bénévoles très sympas !"

" Je termine la course en. ?..et puis on s'en fout du chrono, terminer est le principal..." sont les phrases couramment entendues à l'arrivée malgré la fatigue .

Et pour couronner le tout, le repas d'après course était divin dans le cadre de l'étang de La Plagnette , site retenu cette année pour accueillir toutes les arrivées ainsi que les animations d'après course, repas, remise des récompenses. Le plaisir a été partagé, le bonheur de courir bien présent !

Et pour terminer..un grand MERCI à tous les bénévoles, à tous les partenaires, à tous les coureurs, à tous les spectateurs, à l'équipe municipale, à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette journée.

Allez Youp!!! on recommence en 2017... ce sera le 18 Juin . On compte sur vous !



coureurs du 25km vers chez D'AMBERT.

Les Salles Trail en Haut Forez

RESULTATS 2016

9 Km Vincent MAILLARD 42'04
Muriel D'ANDREA 46'58

locaux: Alexandre COUZON 57'43
David DERAÏL 1h21'10"

15km Leon FAVIER 1h08'23"
Sophie CHARNEAU 1h32'32"

locaux: Caroline BOURGE 1h37'45"
Sandy GOUTORBE 1h38'13"
Marie-Jo PEURIERE 1h41'26"
Angelique OLMEZ 1h41'26"

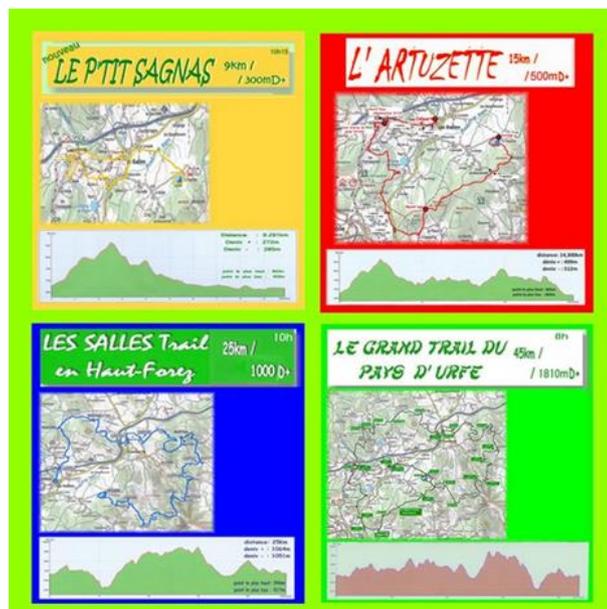
Patrice PLACE 1h09'39"
Emmanuel CHALENCON 1h13'10"
Jean-Yves GONIN 1h32'04"
Doryan VILLENEUVE 1h37'03"
Thomas PLACE 1h37'14"

25KM Jeremy NION 2h07'13"
Anne GAUTHIER 3h08'33"

locaux : François BOURDELLE 2h33'18"
Jean Luc ERVAS 2h50'06"
Thibault SIMON 2h56'19"
Clément SIMON 2h57'10"
Yannick PEURIERE 3h04'42"
Jean-Paul DUBOURGNON 3h49'43"

45km Fabien GADET 4h07'18"
Valérie BRESSON 4h44'30"

locaux : Jerome LACOUR 4h53'14"



Basket Club

par David Couhard & Viviane Brunet

Pour lancer cette saison 2016 / 2017 le basket club de Noiretable a inauguré son 1er tournoi U17 Filles mi-septembre. Félicitations aux filles qui ont terminé deuxième en s'inclinant logiquement en finale face à l'entente Feurs/Roziez en Donzy.

La saison a débuté fin septembre et comme l'année dernière nous pensons dépasser les 100 licenciés. Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans nés en 2012 pour cette année.

Cette année notre club engagera 9 équipes : les babys, 2 U9, 1 U11, 1 U13, 1 U17, 2 équipes seniors et une équipe loisirs. Nous sommes actuellement à la moitié des matchs du championnat de brassages et on peut avoir de grands espoirs que nos U13 finissent première et accèdent au niveau supérieur pour la deuxième phase. Le souhait du club est aussi de maintenir son équipe 1 senior en DF4 car on a un effectif riche en U17 qui devrait venir étoffer cette équipe l'année prochaine.

Concernant nos manifestations, nous avons maintenu les tournées de brioches en début d'année 2017 et notre soirée dansante courant avril.

Nos entraînements sont répartis sur 4 jours, le lundi pour les U9 et U11 à partir de 17h00 jusqu'à 18h15, le mardi de 17h00 à 19h00 pour les U13, le mercredi à partir de 17h00 pour les babys, U9 et U11 et le vendredi à partir de 20h00 les U17 et les seniors sans oublier les loisirs le lundi soir à partir de 20h00.

Merci à Alain, Dominique, Lucie, Marion, Audrey, et Yaëlle pour l'encadrement des entraînements. Pour cette nouvelle saison le bureau a décidé d'acheter une gourde hygiénique à chaque licencié qui servira pour les entraînements et les matchs.

Le bureau souhaite à tous les licenciés une belle saison sportive, de jouer avec plaisir et que l'esprit convivial soit la priorité.

Voici la composition du bureau :

Le Président : M. David COUHARD

La Vice-Présidente : Mme Charlotte FOURNIAL

La Trésorière : Mme Valérie GADOUX-TUFFET

La Vice-Trésorière : Mme Viviane BRUNET

La Secrétaire : Mme Ghislaine ARTHAUD

La Vice-Secrétaire : Mme Lucie GOLLO-SELVA



Contact : David COUHARD 06.08.43.81.28



Les finalistes du tournoi U17 F

Une nouvelle année de passée avec son lot de manifestations habituelles !

La 15ème édition de la « Bois Noirs Oxygène » a rencontré un franc succès avec une nouvelle formule combinant randonnée et enduro VTT. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 694 vététistes venus de toute la France.

Cette année la commune de départ était Noirétable pour la partie randonnée et raid, avec différents circuits de 10km, 22km, 32km, 52km, 80km et 100km.

Les premiers parcours faisaient la part belle à la campagne nétrablaise et ses alentours tandis que les 3 tracés suivants guidaient les participants sur les hauteurs de Chalmazel.

En effet, l'organisation travaille en collaboration avec la station de Chalmazel, qui a mis à disposition les remontées mécaniques afin que les vététistes puissent profiter des magnifiques paysages des Hautes Chaumes.

La station était également le point de départ du circuit Enduro, composés de 6 spéciales libres pour rejoindre Noirétable. Ce circuit était dédié pour les amateurs de « pur ride ».

Enduristes et randonneurs, issus de tout le pays étaient unanimes, louant la qualité des parcours, du paysage, des ravitaillements et reconnaissants vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe de bénévoles.

Un très bon coup de pub et un vrai focus sur les potentialités touristiques qu'offre notre région, il est fort à parier que les parcours balisés de l'Espace VTT des Bois Noirs traversant les communes adhérentes devraient être sollicités par les pratiquants de retour dans la région.

Le VTT Club des Bois Noirs a organisé une journée découverte le samedi 24 septembre pour mettre en avant les activités proposées par l'école VTT

Encadrés par des moniteurs bénévoles diplômés, les jeunes riders, de 8 à 16 ans, sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours de l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés.

Une initiation au trial et à l'orientation ainsi qu'une découverte de la compétition en cross-country et en descente sont également proposées.

Dernièrement Jérôme CROCOMBETTE a remporté à Super Besse la finale de la Coupe d'Auvergne de descente VTT. Le pilote orange et noir a été le plus rapide sur la difficile piste de la station récompensant ainsi une année d'entraînement rigoureux.

Enfin une vingtaine de membres du club, adultes et enfants se sont déplacés fin septembre dans le Périgord Noir à l'occasion de l'édition du Roc Lanzagais, une randonnée VTT attirant de nombreux participants de la France entière. Les Bois Noirs se sont répartis sur les différents circuits proposés allant de 30km à 75km.

La saison s'est terminée au plan d'eau de Chausseterre où plus de 80 bénévoles se sont retrouvés pour le désormais traditionnel pique-nique annuel.

Le bureau et toute l'équipe sont heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

Infos: www.boisnoirs.fr



Le Comité des Fêtes

par Maxime Ossedat

L'article 2 des statuts du Comité des Fêtes, signés le 4 novembre 1976, est ainsi rédigé: « **Cette association aura pour but : Animations Fêtes & Loisirs** ». Je crois que rien ne peut résumer au mieux l'engagement et la volonté du comité au cours de ses 40 années d'existence. Tous les membres bénévoles qui se sont succédés ont eu à cœur de répondre à cet article. Et cette année 2016 fut l'occasion de célébrer dignement les 40 ans de l'association. Nous remercions très chaleureusement les personnes qui se sont investis dans nos manifestations : membres de l'association, bénévoles, et tous ceux qui ont participé à la confection des chars.

Tout d'abord, au niveau de l'effectif, très peu de changement par rapport à l'année dernière. L'association comporte toujours 19 membres avec deux arrivées **Emeline Dallery** et **Marie Villeneuve** ainsi que deux départs **Julien Brunet** et **Claudine Goyon**. Le bureau est reconduit. On ne change pas une équipe qui gagne !

Président : Florent Meunier ;
Vice-président : Aurélien Allard ;
Trésorier : Quentin Ossedat ;
Trésorière adjointe : Marilyne Villeneuve ;
Secrétaire : Maxime Ossedat ;
Secrétaire adjointe : Élodie Barges ;
Membre du bureau : Joakim Peurière.



Afin d'organiser au mieux les **Festivités 2016**, deux réunions ont été planifiées. Une première le vendredi 23 octobre 2015 à destination de tous les anciens membres du comité puis une seconde le 29 janvier 2016 pour l'ensemble des habitants. Ce fut l'occasion de montrer notre volonté d'organiser l'anniversaire tout en impliquant ceux qui souhaitent donner un coup de main.

À côté de l'organisation des 40 ans, nous avons assuré le programme habituel de nos manifestations avec le **Loto le samedi 27 février**. Une somme globale de 2000€ a été investi afin de proposer les plus beaux lots aux très nombreux participants. La salle était bondée, ce fut un formidable succès. On offrait même une bouteille de champagne si le numéro 40 sortait au tirage. Une belle surprise appréciée de tous. Florianne Maningang, Céline Jervason, ou encore Josette Derue ont eu la main chanceuse et vous encouragent à faire de même pour l'édition 2017 le samedi 25 février à la salle des fêtes.

Puis le comité a proposé une excursion à la Féria de Nîmes les **samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai 2016**. Malgré un effectif faible, tout le monde a apprécié cette plongée dans l'ambiance des fiestas du Sud de la France. Celle de Nîmes est réputée pour son côté familiale, ses nombreuses bodegas et les spectacles de tauromachie dans les Arènes. Novice en la matière, notre groupe a assisté à une corrida, pratique culturelle contestée mais empreint d'une élégance indéniable. Tantôt craintif, tantôt fasciné, nous avons globalement apprécié ce moment. Le musée Haribo ainsi que le Pont du Gard étaient sur le programme de la visite. Très bon week-end pour tout le monde ; les voyages doivent rester une tradition du comité. Nous proposerons une sortie pour les enfants en 2017.

Les **2 et 3 Juillet**, ce fut le grand moment de la **fête patronale de la Saint-Pierre**, qui est le week-end phare de notre association. Plus encore cette année avec les 40 ans du Comité. Une semaine avant, les **brioche**s de la boulangerie Perronnet à La Tuillière sont venues agrémenter les petits-déjeuners des Sallardes et des Sallards, toujours aussi généreux et accueillants. Puis les chiffres se sont emballés avec 74 doublettes lors du **concours de pétanque** qui fut à nouveau une réussite. Boissons, soleil et bonne humeur ont régnés toute l'après-midi et jusqu'en début de soirée. Aucun répit ne fut laissé aux bénévoles car déjà, les animations se poursuivaient dans le bourg avec le **show GOLDMAN**, devant la mairie. Pour les 40 ans, nous avons offert un spectacle de qualité le samedi soir. Les festivités se sont poursuivies au son de la Fanfare de Pérignat, qui a accompagné les enfants lors de la **retraite aux flambeaux**. Cette marche lumineuse s'est close par le **Grand Feu d'Artifice** ; nous remercions la municipalité qui a gonflé le budget du spectacle pyrotechnique. L'animation musicale a repris, suivie d'un **bal gratuit** animé par la sono Laser Dance.

Un samedi formidable qui s'est fini que tard dans la nuit.

Le Comité des Fêtes

Nuit qui fut courte pour certains membres qui dès 6h30 le matin, accueillent les premiers brocanteurs. Pour les 40 ans du Comité, nous instaurons une **brocante** qui permet à chacun de chiner les bonnes affaires. Nous sommes satisfaits de ce premier essai avec 18 stands. Cela nous encourage pour l'année prochaine. Et chaque brocanteur a pu apprécier le café et la viennoiserie offerte par nos soins. Vers 11h30, les habitants qui sont venus dans le bourg, ont partagé le **vin d'honneur** de la municipalité sur le parvis de l'église. Puis nous avons servi **notre repas dominical**, à la salle des fêtes. Une paella qui a ravi 300 convives, ce qui est un record parmi tous les records de cette Fête Patronale. La Banda de Chabreloche, présente dès le matin, a montré l'étendue de ses talents en jouant quelques airs dans la salle des fêtes. C'est ensuite vers 16h30 que le cortège s'est mis en branle. Point d'orgue de notre engagement, le **grand défilé** composé de 7 chars s'est élancé à travers le bourg. Sur le thème des **LOISIRS**, les spectateurs ont pu découvrir le travail de tous les bénévoles qui ont rendu possible ce corso. Dans l'ordre de passage, la banda de Chabreloche qui ouvrait la route, puis le char *Disney en folie*, le char *Chasse, Pêche et Nature*, les Sonneurs de Cors, le char *Roland Garros*, la voiturette du *Camping La Combelle*, leur char et la belle chorégraphie (chapeau !), le char *Scout Toujours*, le char *Euro 2016*, le side-car de Mme de Fontenay puis le char *Mister Les Salles* (haut-en couleur !), achevé par le groupe La Baroufada. De nombreuses personnes ont assisté à ce moment magique, dix ans après les derniers chars. De surcroît, confiseurs, attractions foraines et chaleur étaient au rendez-vous. L'anniversaire ne pouvait être plus parfait ! Le dimanche s'est achevé avec la **retransmission du match** France-Islande dans le cadre de l'Euro. Une belle façon de terminer la fête patronale qui fut un succès incontestable.

La neuvième édition de la **Fête de la Bière** s'est déroulée le **samedi 24 septembre**. Comme toujours, la jeunesse s'est donné rendez-vous pour célébrer dignement cette tradition allemande. Autour de nombreuses variétés de bières ou d'un plat de choucroute garnie, c'est plus de 270 personnes qui ont passé la soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Nous proposons cette année un gobelet réutilisable que chaque participant conservait au cours de la soirée. Estampillée Comité des Fêtes-40 ans, ce gobelet s'inscrit dans une démarche écologique.

Pour clore cette année 2016, et réunir les bénévoles et les gens qui se sont investis au cours de l'année (préparation des chars), nous avons organisé une **soirée anniversaire des 40 ans** le **samedi 19 novembre**. Autour d'une raclette et d'un bon verre, chacun a pu échanger une dernière fois sur l'année écoulée et la fête patronale. Des photos et vidéos des différents événements ont été projetés au cours de la soirée.

L'aventure du comité se poursuit et le programme 2017 est lancé.

Vous pouvez noter les rendez-vous suivants :

- **Samedi 25 Février : Loto**
- **Courant mai/juin : un voyage pour les enfants**
- **1^{er} et 2 juillet : Fête Patronale**
- **Octobre : Fête de la Bière**



Enfin, nous ne le dirons jamais assez, mais tous ceux qui sont motivés pour participer à l'animation du village sont les bienvenus. L'ambiance est sympathique et la bonne humeur, générale. Une réunion de rentrée aura lieu durant le mois de janvier. Venez chercher votre carte d'adhérent. Elle est gratuite la première année.

Les membres du **Comité des Fêtes** vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour **l'année 2017**.



C'était une belle fête



Les Commerçants

par Béatrice Goyon

Pour la première année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerçants des Salles ont décidé d'organiser une tombola gratuite.

C'est l'occasion pour nous de remercier tous nos clients qui font vivre nos petits commerces. Ils participent ainsi à la vie de nos campagnes et permettent d'assurer des services de proximité. C'est grâce à votre fidélité que nous avons la chance de trouver sur notre commune de nombreux commerces variés. Ils permettent ainsi le développement de notre village.

Tous les commerçants ont contribué à cette tombola en offrant un lot qui a été très apprécié par les gagnants. Ceux-ci sont originaires de nombreuses communes. Ce qui prouve que notre village est très dynamique et attrayant pour les habitants extérieurs.

Le tirage de la tombola a eu lieu à l'occasion des vœux du maire et a désigné les gagnants suivants :

Micheline Mellier de Crémeaux remporte 2 repas Moules-frites offerts par le Bar chez Jean- Yves.

Annick Fonlupt du Brugeron gagne 1 bouteille de Champagne offerte par le Bar chez Marcel

Aurélie Faure de St Romain d'Urfé remporte 2 menus grenouilles à déguster au Restaurant les Temps de Royon.

Laure Chat de Cervières gagne 2 repas au Restaurant La Plagnette. (Wilfrid nouveau gérant du domaine de la Plagnette depuis août 2016)

M. Coste de Moulins remporte une perceuse visseuse offerte par Les Salles Matériaux

Marie-Claude Rodamel de Champoly gagne un fer à lisser offert par Le Salon Caroll.

Virginie Coste des Salles remporte un coffret de vin offert par l'épicerie Idelar.

Pascal Chaux de Chabreloche gagne un lot de yaourts et fromages blancs de la ferme de Chapt.

Jean Helou de St Romain d'Urfé remporte un jambon et une rosette de la Boucherie Chez Goyon.

Cette opération sera reconduite cette année. Pour la seconde fois, le tirage aura lieu à l'occasion des vœux du maire.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit signe de joie et de bonheur pour vous et vos familles.

Les Commerçants des Salles



10 Janvier 2016 – Salle des Fêtes
Tirage de la Tombola des commerçants



La Société de Chasse

par Ludovic Meunier

Cette année encore, la Société de Chasse Communale de Les Salles profite de ce bulletin municipal pour souhaiter une Bonne et Heureuse année 2017 à tous les chasseurs, propriétaires et habitants de Les Salles.

En cette saison 2016-2017, la Société de Chasse compte 42 adhérents. Ce nombre reste stable par rapport à la saison précédente.

Le Bureau reste inchangé :

- Président : Ludovic MEUNIER
- Vice-Président : Pascal MICHALET
- Trésorier : JD SELSELET
- Secrétaire : Henry PEURIERE
- Membres actifs : G. MEUNIER – F. BERTHOLIN – F. LOUIS – N. MEUNIER – B. OSSEDAT

Concernant le gros gibier, 14 sangliers ont été tués à ce jour. Le chevreuil est toujours bien présent sur notre territoire. Pour le lièvre, la population est normale.

Le bilan des manifestations est assez positif. Ainsi, la tripe de début Mars a réuni environ 460 personnes. Cette manifestation reste toujours un moment familial apprécié le midi par les personnes de Les Salles mais également par les habitants des communes alentour.

Quant à la marche du 14 juillet, elle fut une belle réussite en réunissant un grand nombre de personnes : 700 marcheurs, malgré une météo maussade et pluvieuse.

Nous avons également participé au concours de meute qui s'est déroulé à Noirétable les 19 et 20 mars 2016 ; ce concours réunissait les 3 communes : Noirétable, Les Salles, Cervières.

8 meutes ont participées à ce concours. Le samedi 19 au soir, tous les chasseurs ainsi que leur famille se sont rassemblés autour d'un repas convivial, servi à la salle des fêtes de Noirétable Cette 1^{ère} édition s'est parfaitement bien déroulée et nous encourage à renouveler cette manifestation dans un avenir proche.

Concernant la tripe et la marche, nous avons décidé de reconduire ces 2 manifestations pour l'année 2017.

Dates à retenir :

- Tripe : Dimanche 5 mars 2017
- Marche de la Bouillie 14^{ème} édition : Vendredi 14 juillet 2017



Consignes avant le départ



Retour de battue

1 2 3 PARTEZ, C'EST LA RENTREE !!!!

Début septembre, les enfants, parents, enseignants ont repris le chemin de l'école. C'est donc en toute logique, que le sou des écoles a tenu son assemblée générale.

L'année 2016 fut chargée, ventes de cakes, repas, spectacle de Noel, calendriers, séjours découvertes, loto et spectacle des écoles !!!! Les manifestations organisées ont pour but de récolter le maximum de fonds afin de proposer des activités ou sorties à moindre coût pour les familles.

Des réunions sont programmées tout au long de l'année pour préparer au mieux les manifestations le jour J. La plupart des manifestations ont connu plus ou moins de succès : les ventes de calendriers commencent à s'essouffler et nous envisageons de modifier le concept.

Le repas a été déplacé à l'occasion du marché de Noel de Champoly. Nous avons servi 350 choucroutes !!! Un record pour le marché de Noel et un record pour le sou des écoles. L'ambiance en salle et en cuisine a prouvé que c'était une manifestation plus que réussie.

Le loto à Les Salles a connu un vif succès également !! Il sera d'ailleurs reconduit au même endroit pour 2017. Concernant les sorties scolaires, les écoles de Chausseterre et Les Salles ont séjourné 2 jours à Bully pour y découvrir l'Afrique. Au menu, danses et cuisines traditionnels. Les enfants nous ont offert une belle démonstration des danses lors de la fête de l'école.

Les élèves de Champoly avaient travaillé sur le thème de l'environnement. C'est à l'éco-pôle du Forez qu'ils se sont déplacés pour clôturer la fin d'année.

Pour 2017, la vente de cakes, un repas et un loto sont prévus pour financer au mieux les activités scolaires comme la piscine à Chausseterre, le projet cinéma à Champoly.....

Merci d'avance à tous les parents pour leurs implications, aux équipes enseignantes et aux communes qui apportent leurs soutiens constants.

L'ensemble du sou des écoles se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.



Cette année là- 1985



Rang du haut (Gauche à droite) :
Annabelle Richard - Stéphane Duroux -
François Chaize - Myriam Faye -
Laetitia Faye - Nicolas Faye -
Nicolas Meunier - Julie Butin -
Aurélien Meunier - Jean David Selselet

Rang du bas (Gauche à droite) :
Fabien Murard - Pierre Chaize -
David Savattez - Yohan Fayolle -
Cyrille Michalet - Nelly Butin - Céline Murard

L'Ecole Communale

par Karen Faye

Après quatre mois passés dans la salle des associations, les élèves étaient impatients de revenir à l'école en ce début septembre. Les travaux effectués ont permis d'agrandir l'espace, notamment en fermant le préau et en l'utilisant pour l'accueil, mais aussi de bénéficier de conditions de travail agréables dans des salles de classe claires et lumineuses. La cour de récréation, mélange de terre et d'herbe, permet à chacun de trouver un espace qui lui convient pour se détendre.

Cette année, l'école, toujours dirigée par Karen Faye assistée de Nathalie Meunier, accueille 25 élèves :

-2 PS1 : Mélyna et Jason

-6 PS2 : Célia, Clélia, Clémence, Soline, Hippolyte et Jules

-10 MS : Kaïs, Sidney, Alexian, Antoine, Eva, Mélyne, Clara, Gabriel, Lina et Gladys

-7 GS : Augustin, Pierrick, Maé, Hugo, Célia, Léa et Lou.

En janvier, de nouveaux PS1 devraient faire leur arrivée sur les bancs de l'école.

La cantine a elle aussi réintégré ses murs, rue de la Bise, mais les repas sont désormais livrés par Le Relais d'Urfé de Saint Marcel d'Urfé, qui fournit également la cantine de l'école de Champoly. Les enfants sont accompagnés par Agnès Girard et Colette Faye.

Début 2016, les élèves ont eu la chance de participer à une classe découverte à Bully, financée par le sou de l'école et les familles. Ces deux jours de vie en commun, sur le thème de l'Afrique, ont été riches en enseignements. Pour cette année, les projets seront plus humbles, spectacles ou sorties à la journée.



La Garderie scolaire

par Nathalie Meunier

Pour cette nouvelle année scolaire, les enfants ont eu la joie de découvrir une garderie refaite à neuf avec de belles couleurs vives.

Vingt chaises et deux tables en forme de nuages ont été achetées pour accueillir les 30 enfants inscrits à la garderie.



Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

par Nathalie Meunier

Les TAP se déroulent le lundi et le jeudi de 15h30 à 16h30. Avec ma collègue Agnès Girard, nous accueillons cette année 19 enfants de PS2, MS et GS.

Un programme d'activités est prévu pour l'année scolaire que nous établissons en concertation pendant l'été. Nous avons un budget qui nous permet de commander le matériel nécessaire à nos créations mais nous travaillons aussi avec des matériaux de récupération pour sensibiliser les enfants au recyclage.

En ce début d'année, les enfants ont réalisé une fleur en pot, une citrouille à suspendre, une sorcière sur pince à linge.

A chaque période, nous allons faire découvrir aux enfants un peintre. Nous avons débuté par l'art abstrait avec le peintre russe Wassily KANDINSKY.

Les enfants ont réalisé de superbes travaux que nous avons exposé pour la journée portes ouvertes de notre école.

Plein de belles choses sont au programme en attendant la préparation du spectacle de fin d'année....moment très attendu des petits comme des grands.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.
Agnès, Nathalie et les enfants du TAP.



La rubrique des jeunes agriculteurs

par Mickaël Mure & Stéphane Duroux

Le Concours de labour du CCJA (Cente Cantonal des jeunes Agriculteurs) du canton de Noirétable a eu lieu le dimanche 04 septembre 2016 sur la commune de Les Salles au lieu dit la Rorie dans une parcelle prêtée pour l'occasion par Anthony Planche.

Comme chaque année dès 8 heures, tripe ou bifteck étaient proposés par les Jeunes Agriculteurs, environ 200 repas ont été servis. Pour désaltérer les visiteurs une buvette était à leur disposition tout au long de la journée.

Tout cela s'est déroulé sous l'hangar de la Cuma des Salles gracieusement prêté par Maurice Couzon président de la CUMA. Six concurrents participaient aux concours de labour a plat.

Ils disposent d'une micro parcelle ayant la forme d'un trapèze-rectangle. Les concurrents vont la découper en un rectangle et un triangle. Le labour s'effectue d'abord parallèlement à un bord de la parcelle puis parallèlement à l'autre bord en ayant soin de bien aligner les raies de labour. Les raies de départ et d'arrivée doivent se confondre. La largeur de la dernière bande de terre est décisive, plus l'écart est important plus le défaut est visible. Les qualités d'un bon labour sont une raie de labour propre et nette, une régularité impeccable de la profondeur, des finitions courtes, nettes et précises avec un enfouissement parfait des terres, critère essentiel du concours.

Les finalistes sont: 1er: Jocelyn Rigaud ; 2ème: Alexandre Pasquet; 3ème :Florian Chat

Deux activités supplémentaires ont été organisées pour distraire les enfants comme les adultes:

- Exposition de matériels par l'entreprise SAS Chat des Salles
- Ventre Glisse réalisé avec une bâche et de l'eau savonneuse

Le tout s'est déroulé sous un beau soleil.



Quelques souvenirs...



Août 1997- Fête de la Batteuse à La Plagnette
Saurez vous reconnaître les acteurs ?



Les Classes en 6

par les Organisateurs

Le samedi 1er octobre, la classe en 6 s'est retrouvée pour sa traditionnelle journée et décennale de bonne humeur .

Malgré les trombes d'eau déversées tout le matin une éclaircie a permis de prendre la photo de groupe devant l'église.

Les 34 classards, de 0 à 70 ans ainsi que leurs invités, se sont ensuite rendu à la salle des fêtes. Ils ont partagé un apéritif préparé et servi par "Le domaine de la Plagnette" et offert par la Municipalité. Le repas de midi concocté par le restaurant "Le Saint-Martin" a enchanté les papilles de tous les convives.

La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

Les festivités se sont poursuivies jusqu'à minuit avec la soupe à l'oignon.

Les classards, ravis de leur journée, se sont séparés en se donnant rendez-vous dans 10 ans.

Nous remercions chaleureusement la municipalité de Les Salles pour l'apéritif offert et pour le prêt de la salle à titre gracieux.

Tous les conscrits de cette classe souhaitent une bonne et heureuse année 2017 à tous les habitants de la commune.



- 1^{er} rang:** Mylène Faye, Kilian Planche, Camille Ojardias, Sidoine Peignaud, Baptiste Michalet.
2^{ème} rang: Guillaume Peignaud, Amélie Bartholin, Florent Meunier, Maxime Jacquet, Pascal Michalet, Ludovic Meunier, Pascal Poyade.
3^{ème} rang: Pierre Pelisson, Marion Guillot, Nathalie Charret, Nathalie Villeneuve, Olivier Duroux, Patrice Chat, Pascale Chat, Bernard Ossedat, Richard Allard, Solange Pauze.
4^{ème} rang: Romain Perot, Frederic Plan, Andrée Allard, Roland Meunier, Marie Josée Peurière, Janine Dechandon.
5^{ème} rang: Guy Farget, Alain Peurière, Denise Vallard, Gabrielle Butin, Michel Ponson, Marie Thérèse Faye.



En suivant les balises blanches et rouges, partez à la découverte des Monts du Forez ! Deux GR traversent ces monts pour rallier les sources de la Loire à son estuaire, soit du Mont Gerbier de Joncs à Nantes,

L'un d'eux, le GR3bis, nouvellement créé, traverse notre commune. Ce nouvel itinéraire offre aux marcheurs la possibilité de s'arrêter dans les points d'accueil de notre région.

Arrivant du Col de la Loge, Saint Jean La Vetre, Saint Julien, Beauvoir, il entre sur notre commune par La Caravoine, puis La Croix de Montfollet, Les Arioux, Le Supt, Royon, La Côte, Chapelle Saint Roch, Cervières, Le Creux du Frene, la Loge Petel, Brissay.....puis Chabrelocheet s'en va en direction de l'océan,...

Sans difficulté autre que la longueur, ce sentier est fort agréable a parcourir.

La partie "locale "est d'environ 10km ;il peut être intéressant de se faire déposer au point de "départ" (La Caravoine ou Montfollet, accessibles en voiture) puis se faire récupérer à "l'arrivée", (Chabreloche)

Les points de vue sur Les Monts du Forez, L'étang de Royon, Cervières et autres sont exceptionnellement beaux, c'est la récompense à l'effort...

Loire Forez a travaillé avec le Pays de Saint-Bonnet-le-Château et les Montagnes du Haut-Forez à la création d'un topo-guide GR3 bis. Ce guide intègre en plus 21 petites randonnées et des connexions avec les gares TER.

Le topo-guide est commercialisé par la Fédération française de randonnée pédestre.



Bonne promenade





Nos zones rurales sont régulièrement confrontées à des transferts de services vers des agglomérations plus importantes. Le transfert récent de la Perception de Noirétable à Boen en est un exemple. Dans de tels cas les municipalités essaient logiquement de faire pression afin de conserver ces services sur leur territoires.

Ce phénomène n'est pas récent. Le document ci-dessous nous explique comment en 1911, la municipalité de Les Salles s'est opposée au transfert de l'étude notariale de notre village vers Noirétable. Cette étude de Notaire était à l'époque la plus importante du canton.

Une délibération fut prise par le Conseil Municipal, puis envoyée au Procureur de la République. Le combat fut malheureusement perdu puisqu'au final l'étude fut bel et bien transférée au chef lieu de canton.

Opposition au transfert à Noirétable de l'étude de notaire des Salles.

L'an mil neuf cent onze, le quatorze du mois de mai, à huit heures du matin le conseil municipal de la Commune des Salles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r Couturier adjoint. Etaient Présents. M^r Couturier adjoint, Plancher, Cohas, Chast, Mourssi, Dumas, Chaux, Godard, Absent avec excuses. M Costemaigne.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, M^r l'adjoint a déclaré la séance ouverte M^r Chaux a été nommé secrétaire M^r le Président donne lecture à l'instant lecture au conseil d'une lettre datée du neuf mai courant, par laquelle M^r le Procureur de la République à Montbrison informe M^r le Maire des Salles qu'il y a lieu de provoquer une délibération de la municipalité de cette commune au sujet de la demande formée par M^r Chrétien, notaire aux Salles, de transférer son étude à Noirétable.

Mais pour examiner amplement la question, la plupart des membres du conseil municipal tiendraient à recevoir des explications de vive voix de M^r Chrétien même. Ce dernier est donc appelé et il se présente à l'instant devant le conseil. Après avoir entendu les détails précis par lui donnés sur les diverses circonstances qui se sont présentées pour nécessiter le transfert au chef lieu de canton, le conseil examine la question sous toutes ses faces et M^r le Président la met aux voix. Le conseil, reconnaissant que l'étude des Salles est par son origine et l'ancien chiffre de ses affaires, la plus importante de ses trois études du canton exprime l'avis qu'il y a lieu pour la commune des Salles d'en demander le maintien aux Salles.

Mais il ajoute que loin d'être hostile à M^r Chrétien, il lui serait plutôt favorable, mais sans toucher à la question de transfert au chef lieu de canton.

16 mai 1911 envoie 2 copies à M^r le Procureur de la République

G. M. J.
P. D. C.

105 ans cette année

La commune vient d'offrir à notre école une seconde jeunesse. Ce vénérable bâtiment en avait bien besoin. C'est qu'il n'est pas tout jeune, et il en a vu défiler des générations d'écoliers.

Connaissez vous son âge et son histoire ?

L'école a été construite en 1911, elle a donc 105 ans cette année.

Nous pouvons voir sur la photo ci-dessous le début du chantier, les murs commencent à s'élever.



Détails sur la construction

Les travaux de conception du bâtiment furent confiés à un architecte nommé M. Fayolle. Une parcelle de terrain fut achetée à la sortie du bourg en direction de Noirétable au lieu dit "Le Clos"

Le premier projet prévoyait un préau face au bâtiment scolaire. Lors d'une visite, l'inspecteur d'académie proposa de placer le préau dans l'alignement du bâtiment afin d'avoir des classes plus lumineuses.

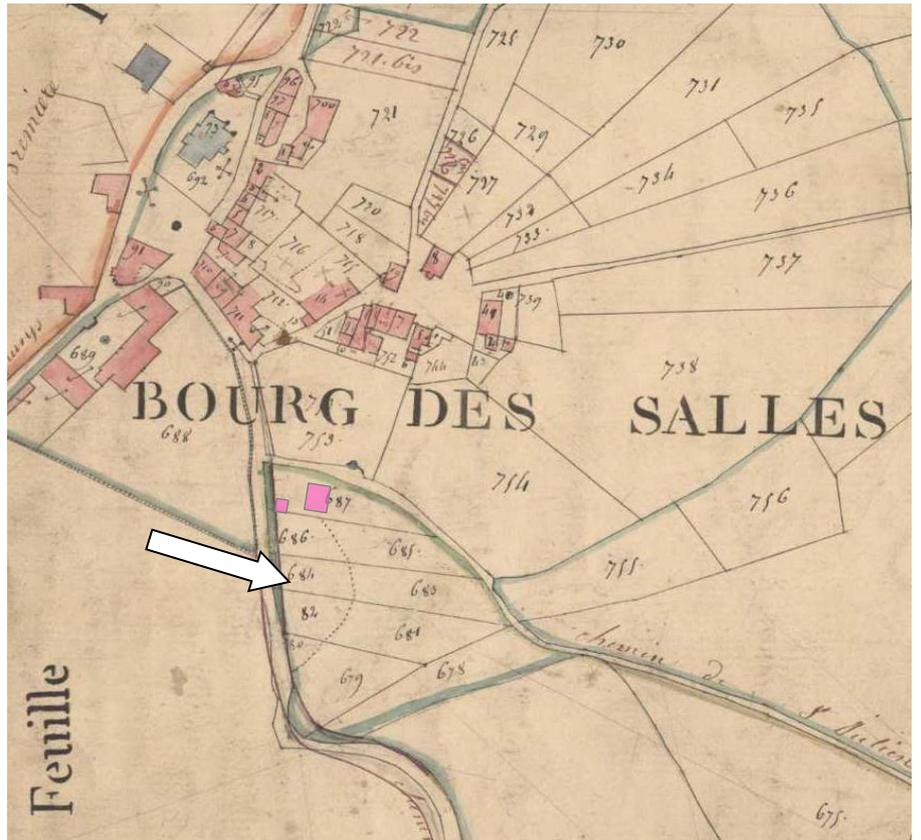
Il fallut donc acheter une bande de terrain supplémentaire de 20m de large à Pierre Brunet qui possédait la parcelle voisine.

Les travaux furent réceptionnés le 01 décembre 1911.

L'histoire de notre Ecole Communale

par Michel Chaux

Sur le cadastre napoléonien (1837), nous voyons les parcelles achetées en sortie du Bourg, au lieu dit "Le Clos".



Détails sur le budget

Compte de 1836-1837. Du mois de Décembre à la fin de l'année 1837. Le Conseil Municipal de la Commune de Salles a arrêté les comptes de l'exercice 1836-1837, qui ont été soumis en session extraordinaire dans la séance du 10 Janvier 1838 à Monsieur l'Inspecteur de l'Instruction Publique. Lesdits comptes ont été adoptés par le Conseil Municipal le 10 Janvier 1838.

Le Président expose que les travaux de la construction de l'école ont été terminés, la réception définitive des travaux a eu lieu le 10 Janvier 1838. La situation financière de la commune est satisfaisante.

Nature des Dépenses	Dépenses présumées	Dépenses autorisées	Montant des dépenses autorisées		Différence entre les dépenses autorisées et les dépenses présumées		Prélèvements	
			Montant des dépenses autorisées	Montant des dépenses présumées	Différence en plus (A)	Différence en moins (B)	officiels (C)	retenu à faire
1° Construction d'une école de filles	14709	46799.96	46799.96	32087.30	14712.66	12000.00	2712.66	
2° Travaux de réparation pour travaux imprévus (1)	850	1027.94	1027.94	1027.94	177.94	13500.00	7134.33	
3° Travaux de réparation pour travaux imprévus (2)	1027	1027.94	1027.94	1027.94	0.00	500.00	1027.94	
4° Travaux de réparation pour travaux imprévus (3)	928	928.00	928.00	928.00	0.00	928.00	928.00	
5° Travaux de réparation pour travaux imprévus (4)	2285	2285.00	2285.00	2285.00	0.00	2285.00	2285.00	
6° Travaux de réparation pour travaux imprévus (5)	19499	19499.00	19499.00	19499.00	0.00	19499.00	19499.00	
Total	19499	49499.96	49499.96	32087.30	17412.66	26136.00	88795.00	

Nature des Ressources	Ressources prévues (A)	Ressources réalisées (B)	Ressources réalisées		Différence entre les ressources réalisées et les ressources prévues	
			Montant des ressources réalisées	Montant des ressources prévues	Différence en plus (C)	Différence en moins (D)
1° Fonds libre communal (1)	1466	1090	1090	1466	376	0.00
2° Subvention en legs par l'Etat	14675	3000	3000	14675	11675	0.00
3° Subvention de l'Etat (2)	300	300	300	300	0.00	0.00
4° Subvention de l'Etat (3)	1199	1199	1199	1199	0.00	0.00
5° Subvention de l'Etat (4)	2639	2639	2639	2639	0.00	0.00
Total	26136	18339	18339	26136	7797	0.00

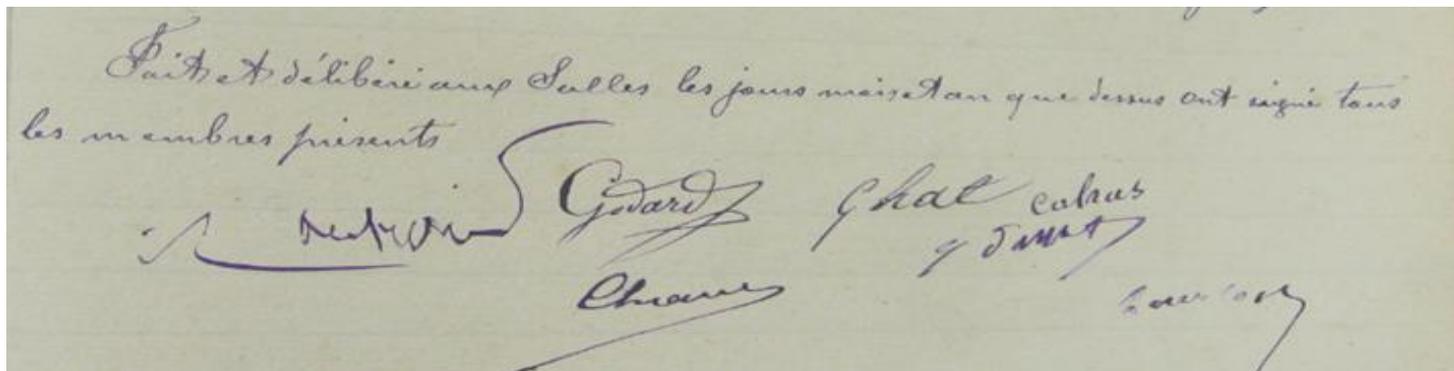
Le coût de réalisation fut de 26136 francs de l'époque. Cela correspond à **88 795 €** actuels. Ci-dessus le tableau des Dépenses et des Ressources tenu par la municipalité de l'époque.

Ce fut d'abord une école de filles

La construction de cette école fut décidée en 1909 par la municipalité.

Le Conseil Municipal de l'époque était composé par :

Louis Coste (maire), Adolphe Couturier, Georges Chat, Mathieu Chaux, Gaspard Dumas, Antoine Godard, Claude Cohas, Hughes Planche, Francisque Grange, Jean Duroux, Gilbert Darrot, Claude Moussé.



Le but du projet était de doter la commune d'un bâtiment dédié pour l'école publique de filles. Les écoles publiques de filles ont été rendues obligatoires dans les petites communes à partir de 1851 suite aux lois de Parieu et Falloux.

Aux Salles une convention avait été passée avec l'école privée de filles. Celle-ci avait été créée en 1851 grâce à un legs de Claude Roure. Cette école était une annexe de l'école St Charles de Noirétable.

En 1904, les héritiers de Claude Roure trouvaient que sa volonté d'en faire une école religieuse n'était pas respectée. Il intentèrent un procès à la commune. Le tribunal leur donna raison et la commune se retrouva sans bâtiment pour l'école publique de filles.

Une solution provisoire fut mise en place de 1904 à 1911. L'école publique de filles fut installée dans le bâtiment de la Mairie où se trouvait déjà l'école de garçons. Les locaux étant trop exigus pour accueillir les 2 écoles, il n'y avait pas d'autre solution que de construire un nouveau bâtiment.

En 1914 on inverse les 2 écoles.

L'école était ouverte depuis 3 ans et ne comptait qu'une quinzaine de filles. Les autres filles de la commune étaient scolarisées à l'école privée.

Avec 2 classes et 2 logements d'instituteurs, on peut penser que la municipalité avait vu large. En réalité les élus avaient anticipé d'éventuels problèmes de pérennité de l'école libre de filles.

L'école de garçons de son côté totalisait une soixantaine d'écoliers dans ses locaux de la Mairie. Logiquement, le Conseil Municipal décida le 29 décembre 1914 d'inverser l'école de filles et l'école de garçons.

Et c'est ainsi que jusque dans les années 1970, il y eut aux Salles une école publique de filles dans les bâtiments de la Mairie et une école publique de garçons dans l'école actuelle du RPI.

Si on ajoute à ces 2 écoles, l'école libre de filles et le Collège, ce n'est pas moins de 4 écoles que comptait notre commune sur la première moitié du XXème siècle.

Le Conseil municipal Considérant qu'il est dans les attributions du conseil municipal de régler les usages qui doivent être faits des bâtiments communaux, toutes les fois qu'il ne change pas leur affectation à un même service public, Considérant que la Commune possède deux bâtiments scolaires, l'un à l'usage de l'école de filles l'autre à l'école de garçons, Considérant que l'école de filles est peu nombreuse, qu'elle ne compte qu'une quinzaine d'élèves réunies dans une seule classe, que l'école de garçons est au contraire quatre fois plus nombreuse, qu'elle comprend actuellement beaucoup de pupilles des Hospices, qui à raison de cette circonstance exceptionnelle cette école est à l'étroit dans les locaux qui lui sont destinés; Considérant que l'école des filles contenant au contraire deux classes spacieuses, récemment aménagées, et que le bâtiment qui lui est réservé est en partie inutilisé, que ce bâtiment étant placé en dehors du village, au milieu d'une cour fermée, la surveillance des garçons, y sera beaucoup plus facile que dans les locaux de l'autre école; Considérant que pour des motifs de convenances et de sécurité, les directrices de l'école de filles demandent à être logées au milieu du village à proximité d'autres maisons habitées, plutôt que dans l'école actuelle, qui est isolée, Considérant, qu'à raison des circonstances actuelles et de la mobilisation d'un des instituteurs, les garçons sont entassés dans une salle unique de dimensions trop restreintes, qu'il est urgent de remédier de suite à un état de choses, qui n'est pas conforme aux règles de l'hygiène, et qui est contraire à la bonne tenue d'une école publique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

Décide à l'unanimité:

Les Bâtiments à l'usage de l'école de filles serviront désormais pour l'école des garçons, et l'école des filles sera transférée dans les locaux actuellement destinés à l'école des garçons.



**17 septembre 2016- Journée du Patrimoine
Eglise St Pierre des Salles**

Le samedi 17 septembre a eu lieu la Journée Nationale du Patrimoine. Après Noirétable en 2015, c'est Les Salles qui a été retenu au niveau paroissial pour marquer cet évènement .

Une visite commentée de l'église Saint Pierre des Salles ainsi qu' une exposition d'objets liturgiques anciens étaient organisées.

Les visiteurs pouvaient donc assister à un commentaire sur les particularités de l'église et notamment sur les fresques anciennes ornant les murs. L'édifice est l'un des plus anciens du canton. Son origine remonte au moins au XII^{ème} siècle. C'était l'église mère de Cervières car en 1181, Guy II comte de Forez fit bâtir sur le territoire de la paroisse de Les Salles une fortification en un lieu nommé Cervières.

L'intérêt patrimonial de l'église réside dans la superposition de plusieurs époques ainsi que dans l'évolution de l'édifice au fil des siècles.

La nef est couverte par une voûte en berceau légèrement brisée et à l'aplomb du clocher, la travée qui précède le chœur est surmontée d'un coupole en trompes disposées à chacun des angles. Ce sont des réalisations d'époque romane.

Le bas-côté Sud composé de deux travées recevant des voûtes en croisée d'ogives, est un bel exemple d'architecture gothique de la seconde moitié du XV^{ème} siècle. Le chœur, la sacristie et la façade occidentale en pierre de Volvic, à l'exception du porche ancien, ont été reconstruits vers le milieu du XIX^{ème} siècle. Le bas-côté nord, après effondrement, a été bâti dans les années 1960.

Suivant une tradition très ancienne qui a perduré jusqu'à l'année d'avant-guerre, les intérieurs des églises ont été mis en valeur par des peintures murales comprenant des éléments décoratifs soulignant l'architecture.

La campagne de sondages effectuée sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France s'est révélée particulièrement fructueuse et a justifié le dégagement des murs et des voûtes. Comme cela est souvent le cas, il est apparu que depuis le XII^{ème} siècle, l'église avait fait l'objet de plusieurs campagnes de peintures murales se superposant plus ou moins les unes les autres.

Il s'agissait donc de témoigner de chacune de ces époques, l'édifice apparaissant tel un livre d'histoire, tout en respectant une présentation cohérente.

L'ensemble des décors tel qu'il se présentent après restauration, constitue un patrimoine d'une richesse exceptionnelle.

- A droite en entrant dans l'église, une "fausse coupe de pierre" sur des enduits datant du XII^{ème} siècle a été conservée, ainsi que la litre funéraire orné de blasons qui court également dans le bas-côté Sud.

- Sur les voûtes de la nef, le décor prédominant du XVII^e a été conservé. Il représente des croisées d'ogives dont les nervures sont constituées de torsades accompagnées de "S" dans un ton bistre-roux. Ce décor se superpose à deux autres plus anciens, probablement début du XV^e pour les chevrons et fin XV^e, début XVI^e pour les rinceaux (décor de feuillages). Les traces de ces époques ont été conservées.

- Les décors très usés et fragmentaires de la coupole sont datés: "*Faict ce 27. bre 1673 cb*" accompagnés d'une inscription dans la partie lisible: "*...rement de l'autel a jamais*" peut-être interprétée: "*loue et adore le Saint-Sacrement de l'autel à jamais*". Les arcatures donnant accès au bas-côtés comportent des draperies de velours rouge à franges dorées et des moulures d'architecture en trompe l'œil d'époque XVII^e.

- Les deux travées du bas coté Sud ont été entièrement peintes au XVe siècle. La travée Ouest de ce décor a été conservée et restaurée en totalité, avec les traces de litres funéraire ornées de blasons et les croix de consécration.
- Dans la travée Est, le décor prédominant d'époque Louis XVI a été mis en valeur en respectant une trace du décor XIVe. Chacun des voûtins comporte des trophées composés d'attributs ecclésiastiques. La dépose du retable en marbre dissimulant la paroi Est a permis de mettre au jour le décor d'époque Louis XVI, consacré à l'autel marial: un dis de velours bleu surmonté d'une couronne encadrée de deux potiches posées sur des dés en marbre vert. Le tout devait probablement coiffer un retable consacré au culte marial, sous la forme d'un tableau, puisqu'à cet endroit, le décor XVe siècle entourant une fenêtre bouchée (après construction de la sacristie) subsiste et sera conservé à titre de témoignage sous un nouveau retable qui pourrait être étudié et mis en place pour pérenniser le culte marial. La dépose de l'autel en marbre ne présentant pas d'intérêt majeur, a également permis de faire apparaître une piscine gothique encadrée d'un décor peint.
- Le bas-côté Nord d'époque récente ne recèle aucun décor. Après piquetage des enduit en ciment remplacés par un enduit à la chaux aérienne de façon ancienne, les voûtes et les murs ont été revêtus d'une patine.
- Le cœur construit au XIXe siècle ne présentant aucune peinture murale significative a été revêtu d'un décor simple et discret dans des tons en accord avec l'ensemble de l'édifice.
- Les vitraux ont été entièrement restaurés.
- Le dallage en pierre de Volvic a été posé probablement au XIXe siècle. Il dissimule le sol ancien dont les parties affleurantes ont été conservées à titre de témoignage.

Au cours des siècles, des travaux de conservation de l'édifice ont été effectués à différentes époques.

- Installation d'une deuxième cloche le 18 avril 1841 d'un poids de 1000 kg, achetée chez Morel à Lyon. La cloche livrée et posée a coûté 1054 francs, cordes comprise...
- En 1953, réfection des toitures du clocher, du chœur et des sacristies et installation du coq, qui très mobile fait face au vent avec célérité...
- En 1966, installation du chauffage à air pulsé au fuel. Coût des travaux: 14667 francs.
- En 1968, réparation de l'horloge et électrification des cloches, en service pour la fête de la Toussaint. Les sonneurs, Messieurs Joannès Faye et Claude Cohas n'auront plus à monter au clocher et tirer sur les cordes.



Photo Yves Lopez

Bruits de voisinage, quelle est la réglementation ?

Par un décret en date du 31 août 2006, des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit ont été introduites dans le code de la santé publique.

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité". Telle est la teneur de l'article R1334-31 du code de la santé publique



L'un des trois critères précisés par cet article suffit à constituer un trouble de voisinage, qu'elles qu'en soient les circonstances, même si l'immeuble est mal isolé ou qu'il n'y a pas de faute avérée et quelle que soit l'heure du jour et de la nuit (le délit pour tapage diurne existe bel et bien). De plus, le constat par les agents assermentés de la nuisance occasionnée ne nécessite aucune mesure acoustique : une constatation auditive suffit. Toutefois, pour déterminer s'il y a trouble de voisinage ou non, les agents assermentés basent généralement leur appréciation sur la notion d'inconvénient anormal de voisinage.

Concernant le volet des sanctions, l'article R. 1337-7 précise quant à lui que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (montant maximal : 450 €).

Lorsque le bruit n'est pas causé par simple, désinvolture mais en vue de troubler la tranquillité d'autrui, l'auteur des agressions sonores peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 222-16 du Code pénal)

Est également prévue une peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction (article R. 1337-8). Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, une telle infraction, est puni de la même peine (article R. 1337-9). Des sanctions sont également prévues pour les personnes morales (article R. 1337-10).

Rappelons que le maire et ses adjoints sont officiers de police judiciaire.

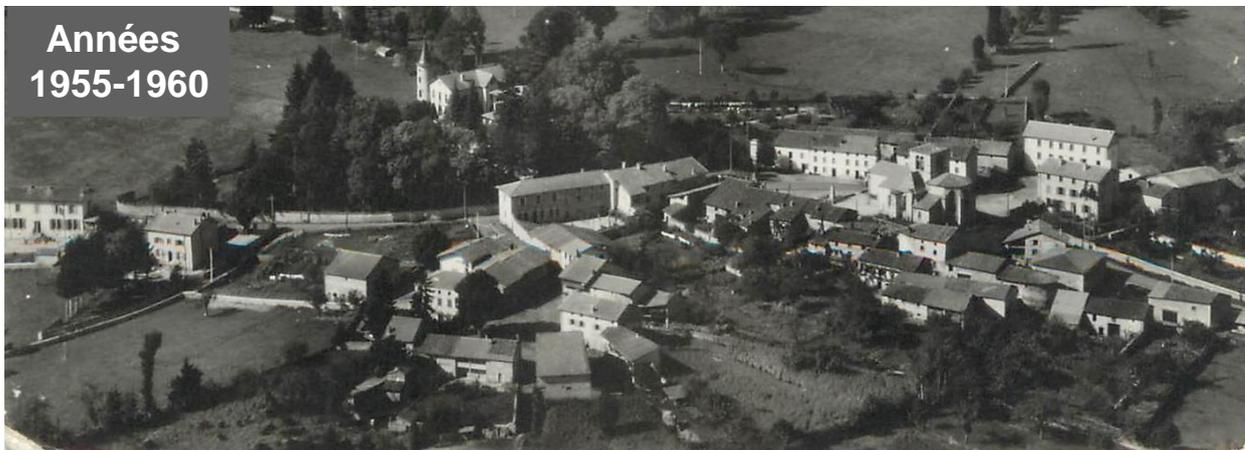
Qu'est-ce qu'un bruit de comportement ?

Selon les termes de la circulaire du 27 février 1996, entrent dans la catégorie des bruits de comportement les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement des aboiements de chiens ;
- des appareils de diffusion du son et de la musique ; des outils de bricolage et de jardinage ; des appareils électroniques ;
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés ;
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolation acoustique ; des pétards et pièces d'artifice ;
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation ;
- de certains équipements fixes : ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur non liés à une activité fixée à l'article R. 1334-32 du code de la santé publique.

Hier et Aujourd'hui

L'étang de
la Goutte



Le Bourg

Rencontre au Domaine de la Plagnette avec Wilfrid et Christiane Lafay

Pouvez vous nous dire qui vous êtes ?

Nous venons du midi, de la région d'Avignon. Nous avons travaillé dans le service à la personne et avons géré plusieurs établissements dans l'hôtellerie restauration. Nous passions dans la région pour voir de la famille et avons découvert Le Domaine de La Plagnette. Étant en vente et séduits par le lieu et l'environnement nous avons contacté la mairie et le domaine de la Plagnette. Puis tout a été très vite, en 3 mois la transaction a été conclue et nous voici installés à Les Salles.

Vous qui venez de l'extérieur, quel regard portez vous sur notre village ?

L'accueil qui nous a été fait a été très bon. Nous avons rencontré des gens disponibles et accueillants. Notre premier contact avec la mairie était facile et à l'écoute. Partout où nous sommes allés : commerces, artisans, les personnes étaient formidables ! Nous n'avons pas eu ce contact là dans les autres régions ou établissements visités.

Le village de Les Salles est propre, soigné. Il respire le bon entretien et la bonne gestion.

Il doit bien y avoir quelques points négatifs ?

Nous n'avons pas trop eu le temps de nous inclure dans la vie du village. Nous avons entrepris des travaux ...notre œil est encore trop nouveau



Quels changements pour La Plagnette ? sur votre restaurant ?

Les menus ont été supprimés, la carte simplifiée. Nous travaillons avec les artisans locaux, les commerçants. L'équipe a été gardée et réorganisée. Dans la salle de restauration une cheminée grillade au feu de bois a été construite. Des aménagements extérieurs ont été réalisés pour un cadre plus accueillant.

Rencontre avec Aurelie Goutorbe et Patricia Leblanc (Infirmières)

Mesdames , Pouvez vous nous dire qui vous êtes ?

Mme Goutorbe: "Infirmière depuis 2005 , j'ai travaillé au CHU de Vichy pendant 5 ans principalement en soin de suite réadaptation et soin palliatif. Ensuite j'ai exercé à l'EHPAD Pays d'Urfé à St Just en Chevalet avant de venir m'installer à Les Salles en 2016.

Mme Leblanc: " Infirmière depuis 2006, j'ai travaillé principalement en secteur gériatrique (service de médecine en région grenobloise) puis à l'EHPAD de St-Just-en-Chevalet depuis 2009. Ayant toujours en tête d'exercer un jour à domicile, j'ai rejoint Aurélie ma collègue, qui a monté le cabinet, début juillet 2016".

Vous qui venez de l'extérieur, quel regard portez vous sur notre village ?

" Je suis venu m'installer aux Salles car je savais qu'il s'agissait d'une zone sous dotée. Nous avons reçu un très bon accueil de la commune et de sa municipalité et après 4 mois d'activité, le bilan est très positif. Cette commune est très accueillante , c'est un village Dynamique."



Le site Internet

par Michel Chauv

Faites connaître cette adresse autour de vous

www.lessalles42.fr

Après une année de fonctionnement, notre site internet présente un bilan très satisfaisant. Sur l'année 2016, le site a reçu environ **14 000 visites**. Chaque mois, le site reçoit environ 1150 visites provenant de **600 visiteurs différents**.

Le record a été battu le 7 juillet avec 250 visiteurs sur la même journée. La moitié de nos visiteurs consultent à partir d'un téléphone ou d'une tablette, l'autre moitié à partir d'un ordinateur PC.

LES SALLES

www.lessalles42.fr

L'adresse internet du site de la commune est maintenant indiquée sous les panneaux d'entrée de l'agglomération.

- Santé & soins
- Enseignement
- Locations municipales
- Lotissement
- Urbanisme - PLU
- Réseaux d'eau & Assainissement
- Adresses utiles
- Mobilité
- Enfance

Commerces & Entreprises
Locaux commerciaux et industriels

- Manifestations
- Médiathèque
- Randonnées
- Location salles municipales
- Associations
- Cinéma & Casino
- Les Salles dans les médias

- Le mot du maire
- L'Equipe municipale
- Les Services municipaux
- Mairie
- Bulletin Municipal
- Comptes rendus des Conseils municipaux
- Informations municipales
- Démarches administratives
- Informations du Service Public
- CCAS
- Intercommunalité

- Le Territoire
- Histoire de la commune
- Offices de Tourisme
- Les Salles en images
- Se loger, se restaurer
- À voir
- Aire de camping cars

The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Navigation Menu:** www.lessalles42.fr, VIE MUNICIPALE, CADRE DE VIE, ECONOMIE, CULTURE & LOISIRS, TOURISME, CONTACT.
- Banner:** "Les Salles COMMUNE DE LA LOIRE" with a photo of a marathon race. Text: "BIENVENUE à la Mairie de Les Salles en Loire (42)", "DYNAMISME", "VITALITÉ".
- Main Content Area:**
 - Informations locales:** Flash info, Des questions sur la Fibre Optique dans notre commune? (Allo 0 810 14 00 42, Service 0,05 € / appel + prix appel, THD 42 Réseau fibre optique d'initiative publique).
 - Agenda des manifestations:** 11-11-15 : commémoration, 01-12-2016 : Les Après-midi récréatif du CCAS.
 - Découverte:** Les Salles est une commune française située dans le département de la Loire en région Auvergne - Rhône-Alpes. EN SAVOIR PLUS.
 - Localisation:** Map showing the commune's location relative to Bourges, Anecy, Chambéry, Grenoble, and Lyon.

Nos écrivains locaux

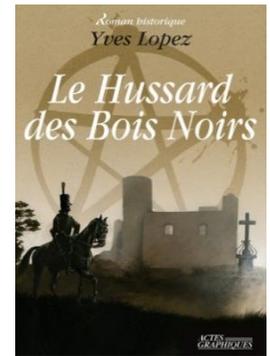
Yves Lopez- *Le Hussard des Bois Noirs*- (19,50 €)



Yves Lopez nous livre dans cet ouvrage une fresque historique et fantastique qui se déroule après la défaite de Waterloo.

A son retour des guerres napoléoniennes, Guy de la Bruyère se trouve mêlé à une série de massacres sordides sur fond de magie noire.

Ce roman parcourt la campagne nétrablaise et se joue en partie sur la **commune des Salles**. Yves est en effet très attaché en vertu de sa relation privilégiée avec les personnes qui vivent dans le secteur.



Frederic Plan – *Entre stress et détresse*- (27€)



Frédéric Plan a été séduit par la commune des Salles en 2014 : son cadre, son charme, son dynamisme. Amateur de vieilles motos, de randonnées cyclistes et de jardinage, il s'évade régulièrement de Lyon pour trouver aux Salles, dans sa maison des **Chazelets**, le calme et l'inspiration, pour travailler son potager mais aussi pour participer à la vie sociale.

Son ouvrage, préfacé par un médecin du travail, traite de la question du *stress* professionnel qui menace les managers dans les entreprises.

L'auteur, psychologue du travail et engagé dans la prévention des risques professionnels, décrit comment l'omniprésence des processus réduit les marges d'autonomie des acteurs et fait perdre de vue le sens du travail, jusqu'à parfois rendre malade.

Dans ce contexte, de quels leviers les personnes engagées dans le travail disposent-elles pour préserver leur santé psychique? L'ouvrage retrace d'abord l'histoire du métier de manager. Puis au travers d'une approche clinique, il analyse les actes quotidiens du management, sources potentielles d'incompréhensions ou de conflits. Il rappelle aussi que pour les humains que nous sommes, la verbalisation des émotions et des sentiments est essentielle pour le maintien de l'équilibre mental. Le lecteur pourra se saisir d'outils réflexifs, conceptuels, cognitifs et méthodologiques pour comprendre le rapport au travail et les enjeux des relations dans le travail. Des apports philosophiques permettent de réfléchir à la question du sens : celui du travail et celui de la vie.



Cartes Postales "Les Salles"

Nous avons réalisé une série de 5 cartes postales sur notre commune. Vous trouverez ces cartes dans les commerces locaux.



Les Salles vu d'en haut



La Plagnette



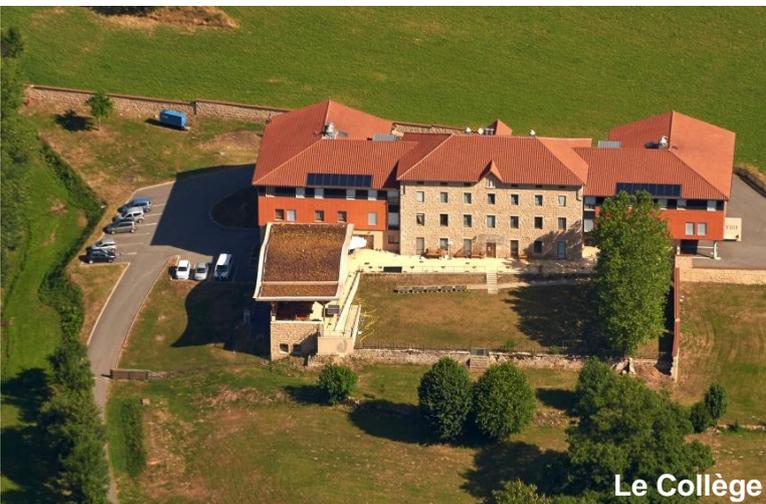
Le Treyve - Coubanouze - La Goutte



Le Bourg



La Rorie - Le Bourg



Le Collège



Les Chazelets



Chaumette - Le Bourg



Coavoux

Les contacts utiles

Mairie: Tél : 04.77.24.72.66 - Fax : 04.77.24.94.24
Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr
Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9-12/14-17)

Portage Repas:
Mairie:Tél: 04.77.24.72.66

Médiathèque:
Tél: 09.67.47.81.17

Communauté de communes

Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77
Mail: contact@ccpu.fr Site internet : www.ccpu.fr

Déchetterie
Tél : 04.77.62.86.41

Accueil de loisirs de St Just en Chevalet:

Tél : 04.77.66.68.30
06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans
06.77.37.95.63 + de 11 ans
Mail : acm.paysdurfe@orange.fr

Célébration d'offices religieux:

Tél : 04.77.24.72.03
Mail : paroisse-st-roch@orange.fr

Accueil Maison des Service de Noirétable

Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03
Heures d'ouverture: lundi au samedi de 9h à 12h
Mail : maison.services@caprural.org

Syndicat d'initiative

Tél : 04.77.65.05.33
Site: www.tourisme-paysdurfe.com

Relais Assistance Maternelle (RAM)

Tél : 04.77.24.42.69
Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org

A.D.M.R

Tél/Fax: 04.77.24.75.96

Médecin: Véronique JOUVE

Consultation sur RDV. Tel: 04 77 58 88 46
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi (8h30 – 18h30)
Mardi-Samedi (8h30 – 11h)

Masseur kinésithérapeute

Mathieu CHAN TI KIONG
Sur rendez vous .Tel 04 77 24 26 22
Cabinet et domicile du Lundi au vendredi

Cabinet d'infirmières: Aurélie GOUTORBE & Patricia LEBLANC Tel 04 77 58 39 06

Toutes urgences : 112 **SAMU: 15**
Pompiers: à partir d'un fixe **18**; à partir d'un mobile **112**

Police, Gendarmerie: 17



Un défibrillateur est à la disposition de tous
Emplacement: Hall de la mairie (à droite en entrant)

La Municipalité vous donne Rendez Vous

08 Janvier 2017: Vœux de la Municipalité. (à 11h00-Salle des Fêtes)

28 Janvier 2017: Galette des rois pour les plus de 60 ans

02 Juillet 2017: Vin d'honneur de la Municipalité (fête du village)